



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4081 - Vendredi 21 février 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 26**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 22

- Résultats provisoires des régions P. 24 à 26

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 27 à 34**

- Marchés de fournitures et services courants P. 27 à 31

- Marchés de travaux P. 32

- Marchés de prestations intellectuelles P. 33 & 34

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 35 à 66**

- Marchés de travaux P. 35 à 37

- Marchés de prestations intellectuelles P. 38 à 66



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRURES DU BURKINA

Appel d'Offres National N°2024/011/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension de l'aire de parking pour véhicules poids lourds de la plate-forme douanière de Bittou dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Corridor Economique Lome-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

Publications : Quotidien des marchés publics n°4025 du jeudi 05 décembre 2024/ -Date d'ouverture des plis : vendredi 10 janvier 2025

Nombre de plis reçus : 05 - Date de délibération : 04/02/2025 -Financement : CREDIT IDA N°D6967-BF et DON N°D8910-BF

N° de plis	Soumissionnaire	Montant lu		Montant évalué en TTC	Commentaires /Observations
		F. CFA HTVA	F. CFA TTC	Prix de l'offre corrigé y compris provisions	
01	GLOBEX CONSTRUCTION / ALPHA SERVICE	1 798 736 808	2 122 509 433	2 122 509 433	Conforme Proposé attributaire
02	SOCIETE DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION (ECW)	1 894 870 780	2 235 947 520	2 235 947 520	Conforme
03	ENTREPRISE BURKINABE DE LOCATION ET CONSTRUCTION TOUS TRAVAUX PUBLICS (EBLC) / ENTREPRISE ISSA YOUSOUF	1 735 356 857	2 047 721 091	2 047 724 159	Non Conforme Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années de EBLC = 945 985 425 FCFA inférieur à 70%CA de 2 380 000 000F CFA en tant que chef de file membre du groupement. Formulaire EXP 4.2 b) pas de deuxième référence pour EBLC Prix 304 : Erreur de quantité 5210,14m3 dans le DQE contre 5210 m3 dans le DQE de l'entreprise, plus-value de 2600F HTVA
04	YELHY TECHNOLOGY AFRICA	2 118 724 504	2 500 094 915	2 500 094 915	Conforme
5	SOCIETE TOGOLAISE DE TRAVAUX ET DE COMMERCE (STTC) / ENTREPRISE KOROBARA ET ASSOCIES (EKA)	1 855 091 776	2 189 008 296	2 189 008 296	Non Conforme Formulaire EXP 4.2 a et b) aucune référence pour STTC

Attributaire : GLOBEX CONSTRUCTION / ALPHA SERVICE pour un montant de deux milliards cent vingt-deux millions cinq cent neuf mille quatre cent trente-trois (2 122 509 433) francs CFA TTC et un délai d'exécution de treize (13) mois.

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Propositions financières de la demande de propositions restreinte N°2024-00048/MEFP/SG/DMP du 06/06/2024 pour le suivi contrôle des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques dans douze (12) régions du Burkina Faso : Cascades, Centre, Centre-Ouest, Hauts-Bassins, Plateau-Central, Sud-Ouest, Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Sud, Est et Nord

Financement : Accord de Prêt de la BOAD : N° 2022041/PR BF 2022 22 00 du 30 Juin 2022

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) :

Lettre N°2025-000060/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 11/02/2025

Date de dépouillement : 14/02/2025 ; Date de délibération : 18/02/2025

Nombre de plis reçus : trente-huit (38) ; Méthode de sélection : qualité technique et coût

Score technique minimum : Soixante-dix (70) points.

Nom des consultants	Évaluation technique			Évaluation financière				Évaluation combinée	Classement	Observations
	Score s techniques (t)	Score s pondérés S(t) X T2	Classement technique	Montant lu HTVA en FCFA	Montant corrigé HTVA en FCFA	Scores financiers S(f)	Scores pondérés S(f) X F	Notes N(t) T + S(f) F		
Mission 1 : Région de la Boucle du Mouhoun (55 boutiques de rues, 01 gare routière, 13 hangars de marché, 03 sites maraichers, 01 dallage de l'aire de stationnement pour le lot 1 et 50 boutiques de rues, 02 forages communautaires avec système de pompage solaire, 02 magasins de stockage, 01 site maraicher, 01 hall central de marché, 01 marché à bétail pour le lot 2)										
BETAIC-IE	93.88	75.10	1er	88,883,729	88,883,729	100.00	20.00	95.10	1er	Conforme
BEI CORP	85.63	68.50	3ème	88,990,000	88,990,000	99.88	19.98	88.48	3ème	Conforme
Groupement Groupe CGMA-IC/ AFRIQUE DJIGUI	92.25	73.80	2ème	101,662,000	101,662,000	87.43	17.49	91.29	2ème	Conforme
Groupement Alpha Concept/ATES International	82.88	66.30	4ème	92,040,000	92,040,000	96.57	19.31	85.62	4ème	Conforme
Mission 2 : Région des Cascades (120 boutiques de rues, 02 Forages communautaires avec système de pompage solaire, 01 gare routier, 03 blocs de latrine à 8 postes, 20 hangars de marché, 02 sites maraichers pour le lot 1 et 120 boutiques de rues, 03 Forages communautaires avec système de pompage solaire, 05 hangars de marché, 01 aire d'abattage pour le lot 2)										
BETAT-IC	92.01	73.61	1er	88,150,000	88,150,000	100.00	20.00	93.61	1er	Conforme
Groupement SOLINGE IC /INTEGRAL ARCHI CONSEILS	86.39	69.11	3ème	108,000,000	108,000,000	81.62	16.32	85.44	3ème	Conforme
Groupement ARCHI CONSULT/ SKY CONCEPT	84.76	67.81	2ème	88,500,000	88,500,000	99.60	19.92	87.73	2ème	Conforme
Groupement Cabinet N'Da / BAC	84.21	67.37	4ème	105,220,000	105,220,000	83.78	16.76	84.12	4ème	Conforme
Sahel Nova	75.14	60.11	5ème	-	-	-	-	-	-	Non conforme. Le bureau n'a pas fourni une lettre de soumission
Mission 3 : Régions du Centre et Plateau Central (35 boutiques de rues, 01 marché, 01 site maraicher pour la région du centre et 127 boutiques de rues, 01 site maraicher pour la région du plateau central)										
Groupement ARCHI CONSULT/ SKY CONCEPT	93.13	74.50	1er	47,400,000	47,400,000	100.00	20.00	94.50	1er	Conforme
BETAT-IC	91.26	73.01	2ème	65,120,000	65,120,000	72.79	14.56	87.57	2ème	Conforme
Groupement SOLINGE IC /INTEGRAL ARCHI CONSEILS	86.13	68.90	3ème	70,000,000	70,000,000	67.71	13.54	82.45	3ème	Conforme
Groupement Cabinet N'Da / BAC	83.58	66.86	4ème	75,240,000	75,240,000	63.00	12.60	79.46	4ème	Conforme
Sahel Nova	80.88	64.70	5ème	-	-	-	-	-	-	Non conforme. Le bureau n'a pas fourni une lettre de soumission
Mission 4 : Régions du Centre Nord et Nord (85 boutiques de rues, 01 Forage communautaire avec système de pompage solaire, 01 bloc de latrine a 8 postes, 05 hangars de marché, 01 magasin de stockage, 01 sites maraichers pour le Centre Nord, 15 boutiques de rues, 01 magasin de stockage, 01 aire d'abattage pour le lot 1 Nord et 01 marché, 01 parc à vaccination, 01 marché à bétail, 01 sites maraichers 01 aire d'abattage pour le lot 2 Nord)										
EPSILON CONCEPT SARL	95.75	76.60	1er	62,550,000	62,550,000	80.12	16.02	92.62	1er	Conforme
Groupement Expertise Plurielle / AC3E	92.26	73.81	2ème	70,660,000	70,660,000	70.93	14.19	87.99	3ème	Conforme
Groupement SETA/GERTEC	86.63	69.30	3ème	60,440,000	60,440,000	82.92	16.58	85.89	5ème	Conforme
Tous Azimuts Ingénierie Conseils (TA_ic) Sarl	86.25	69.00	4ème	59 136 644	50,115,800	100.00	20.00	89.00	2ème	Conforme La diminution du montant HTVA est due à une différence du montant en lettre (59 136 644) et celui en chiffre

Résultats provisoires

										(50 115 800) indiqué dans sa lettre de soumission entraînant une baisse du montant HTVA de 9 020 844 FCFA
AC CONCEPT	85.5	68.40	5ème	53,550,000	53,550,000	93.59	18.72	87.12	4ème	Conforme
Mission 5 : Région du Centre Est et Est (265 boutiques, 03 magasins de stockage, 02 parcs à vaccination, 01 marché à bétail, 01 aire d'abattage)										
AGETECH	95	76.00	1er	72,525,000	72,525,000	100.00	20.00	96.00	1er	Conforme
CAIF	92.88	74.30	3ème	82,950,000	82,950,000	87.43	17.49	91.79	3ème	Conforme
AZ-CONSULT	92.75	74.20	2ème	73,310,000	73,310,000	98.93	19.79	93.99	2ème	Conforme
CIRE	75.1	60.08	4ème	82,160,000	82,160,000	88.27	17.65	77.73	4ème	Conforme
TREC	70.15	56.12	5ème	73,200,000	73,200,000	99.08	19.82	75.94	5ème	Conforme
Mission 6 : Région du Centre Ouest (235 boutiques de rues, 01 Forage communautaire avec système de pompage solaire, 02 blocs de latrine a 8 postes, 50 hangars de marché, 02 marchés, 04 sites maraichers, 03 hall central de marché, 02 marchés à bétail, 01 aire d'abattage pour le lot 1 et 140 boutiques de rues, 05 Forages communautaires avec système de pompage solaire, 02 blocs de latrine a 8 postes, 31 hangars de marché, 01 marché, 03 sites maraichers, 02 marchés à bétail pour le lot 2)										
Bureau International d'Ingénierie (B2i) sarl	91.33	73.06	1er	189,900,000	189,900,000	100.00	20.00	93.06	1er	Conforme
BECAT-GC	86.9	69.52	2ème	189,975,100	189,975,100	99.96	19.99	89.51	2ème	Conforme
CASTORAMA	85.38	68.30	3ème	195,002,966	195,002,966	97.38	19.48	87.78	3ème	Conforme
BUREAU ERUDIS Sarl	81.83	65.46	4ème	225,998,644	225,998,644	84.03	16.81	82.27	4ème	Conforme
SOLINGE-IC	81.4	65.12	5ème	237,000,400	237,000,400	80.13	16.03	81.15	5ème	Conforme
Entreprise de Référence en Construction (CENTR) Sarl	78.78	63.02	6ème	247,002,000	247,002,000	76.88	15.38	78.40	6ème	Conforme
Mission 7 : Région du Centre Sud (110 boutiques de rues, 02 gares routières, 01 magasin de stockage, 02 sites maraichers)										
Groupement Groupe CGMA-IC/ AFRIQUE DJIGUI	93.5	74.80	1er	57,953,200	57,953,200	100.00	20.00	94.80	1er	Conforme
BETAIC-IE	90.75	72.60	2ème	74,307,542	74,307,542	77.99	15.60	88.20	2ème	Conforme
Groupement Alpha Concept/ATES International	88	70.40	3ème	71,540,000	71,540,000	81.01	16.20	86.60	3ème	Conforme
BEI CORP	83	66.40	4ème	64,095,000	64,095,000	90.42	18.08	84.48	4ème	Conforme
Mission 8 : Région des Hauts Bassins (95 boutiques de rues, 06 Forages communautaires avec système de pompage solaire, 01 gare routière, 19 hangars de marché, 01 marché, 01 parc à vaccination, 01 site maraicher, 01 marché à bétail)										
Bureau International d'Ingénierie (B2i) sarl	92.38	73.90	1er	63,550,860	63,550,860	100.00	20.00	93.90	1er	Conforme
BECAT-GC	89.95	71.96	2ème	74,915,520	74,915,520	84.83	16.97	88.93	2ème	Conforme
CASTORAMA	84.38	67.50	3ème	76,002,706	76,002,706	83.62	16.72	84.23	3ème	Conforme
SOLINGE-IC	83.33	66.66	4ème	81,000,100	81,000,100	78.46	15.69	82.36	4ème	Conforme
BUREAU ERUDIS Sarl	82.75	66.20	5ème	80,001,322	80,001,322	79.44	15.89	82.09	5ème	Conforme
Entreprise de Référence en Construction (CENTR) Sarl	79.38	63.50	6ème	82,002,200	82,002,200	77.50	15.50	79.00	6ème	Conforme
Mission 9 : Région du Sud-Ouest (19 hangars de marché, 01 magasin de stockage, 01 marché, 02 sites maraichers pour le lot 1 et 40 boutiques de rues, 01 magasin de stockage, 01 marché à bétail, 01 aire d'abattage pour le lot 2)										
EPSILON CONCEPT SARL	95.5	76.40	1er	53,025,000	53,025,000	83.45	16.69	93.09	1er	Conforme. Erreur sur le montant de la TVA entraînant une diminution de 59 000 F du montant total
Groupement Expertise Plurielle / AC3E	92.25	73.80	2ème	65,100,000	65,100,000	67.98	13.60	87.40	4ème	Conforme
Groupement SETA/GERTEC	86.5	69.20	3ème	54,000,000	54,000,000	81.95	16.39	85.59	5ème	Conforme
Tous Azimuts Ingénierie Conseils (TA_ic) Sarl	86.25	69.00	4ème	44,252,000	44,252,000	100.00	20.00	89.00	2ème	Conforme
AC CONCEPT	85.75	68.60	5ème	44,950,000	44,950,000	98.45	19.69	88.29	3ème	Conforme
ATTRIBUTAIRES										
<p>➤ Mission 1 : Région de la Boucle du Mouhoun (55 boutiques de rues, 01 gare routière, 13 hangars de marché, 03 sites maraichers, 01 dallage de l'aire de stationnement pour le lot 1 et 50 boutiques de rues, 02 forages communautaires avec système de pompage solaire, 02 magasins de stockage, 01 site maraicher, 01 hall central de marché, 01 marché à bétail pour le lot 2), à BETAIC-IE pour un montant HTVA de quatre-vingt-huit millions huit cent quatre-vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (88 883 729) francs CFA soit un montant TTC de cent quatre millions huit cent quatre-vingt-deux mille huit cents (104 882 800) francs CFA avec un délais d'exécution de neuf (09) mois ;</p>										

Résultats provisoires

➤ **Mission 2 : Région des Cascades** (120 boutiques de rues, 02 Forages communautaires avec système de pompage solaire, 01 gare routier, 03 blocs de latrine à 8 postes, 20 hangars de marché, 02 sites maraichers **pour le lot 1** et 120 boutiques de rues, 03 Forages communautaires avec système de pompage solaire, 05 hangars de marché, 01 aire d'abattage **pour le lot 2**), à **BETAT-IC** pour un montant HTVA de **quatre-vingt-huit millions cent cinquante mille (88 150 000) francs CFA** soit un montant TTC de **cent quatre millions dix-sept mille (104 017 000) francs CFA** avec un délais d'exécution de **dix (10) mois** ;

➤ **Mission 3 : Régions du Centre et Plateau Central** (35 boutiques de rues, 01 marché, 01 site maraicher **pour la région du centre** et 127 boutiques de rues, 01 site maraicher **pour la région du plateau central**), au **Groupement ARCHI CONSULT/ SKY CONCEPT** pour un montant HTVA de **quarante-sept millions quatre cent mille (47 400 000) francs CFA** soit un montant TTC de **cinquante-cinq millions neuf cent trente-deux mille (55 932 000) francs CFA** avec un délais d'exécution de **dix (10) mois** ;

➤ **Mission 4 : Régions du Centre Nord et Nord** (85 boutiques de rues, 01 Forage communautaire avec système de pompage solaire, 01 bloc de latrine a 8 postes, 05 hangars de marché, 01 magasin de stockage, 01 sites maraichers **pour le Centre Nord**, 15 boutiques de rues, 01 magasin de stockage, 01 aire d'abattage **pour le lot 1 Nord** et 01 marché, 01 parc à vaccination, 01 marché à bétail, 01 sites maraichers 01 aire d'abattage **pour le lot 2 Nord**), à **Tous Azimuts Ingénierie Conseils (TA_ic) Sarl** pour un montant HTVA de **cinquante millions cent quinze mille huit cents (50,115,800) francs CFA** soit un montant TTC de **Cinquante-neuf millions cent trente-six mille six cent quarante-quatre (59,136,644) francs CFA** avec un délais d'exécution de **dix (10) mois** ;

➤ **Mission 5 : Région du Centre Est et Est** (265 boutiques, 03 magasins de stockage, 02 parcs à vaccination, 01 marché à bétail, 01 aire d'abattage), à **AGETECH** pour un montant HTVA de **soixante-douze millions cinq cent vingt-cinq mille (72 525 000) francs CFA** soit un montant TTC de **quatre-vingt-cinq millions cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cents (85 579 500) francs CFA** avec un délais d'exécution de **dix (10) mois** ;

➤ **Mission 6 : Région du Centre Ouest** (235 boutiques de rues, 01 Forage communautaire avec système de pompage solaire, 02 blocs de latrine a 8 postes, 50 hangars de marché, 02 marchés, 04 sites maraichers, 03 hall central de marché, 02 marchés à bétail, 01 aire d'abattage **pour le lot 1** et 140 boutiques de rues, 05 Forages communautaires avec système de pompage solaire, 02 blocs de latrine a 8 postes, 31 hangars de marché, 01 marché, 03 sites maraichers, 02 marchés à bétail **pour le lot 2**), à **BECAT-GC** pour un montant HTVA de **cent quatre-vingt-neuf millions neuf cent soixante-quinze mille cent (189 975 100) francs CFA** soit un montant TTC de **deux cent vingt-quatre millions cent soixante-dix mille six cent dix-huit (224 170 618) francs CFA** avec un délais d'exécution de **dix (10) mois** ;

➤ **Mission 7 : Région du Centre Sud** (110 boutiques de rues, 02 gares routières, 01 magasin de stockage, 02 sites maraichers), au **Groupement Groupe CGMA-IC/ AFRIQUE DJIGUI** pour un montant HTVA de **cinquante-sept millions neuf cent cinquante-trois mille deux cents (57 953 200) francs CFA** avec un délais d'exécution de **dix (10) mois** ;

➤ **Mission 8 : Région des Hauts Bassins** (95 boutiques de rues, 06 Forages communautaires avec système de pompage solaire, 01 gare routière, 19 hangars de marché, 01 marché, 01 parc à vaccination, 01 site maraicher, 01 marché à bétail), au **Bureau International d'Ingénierie (B2i) sarl** pour un montant HTVA de **soixante-trois millions cinq cent cinquante mille huit cent soixante (63 550 860) francs CFA** soit un montant TTC de **soixante-quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille quinze (74 990 015) francs CFA** avec un délais d'exécution de **dix (10) mois** ;

➤ **Mission 9 : Région du Sud-Ouest** (19 hangars de marché, 01 magasin de stockage, 01 marché, 02 sites maraichers **pour le lot 1** et 40 boutiques de rues, 01 magasin de stockage, 01 marché à bétail, 01 aire d'abattage **pour le lot 2**), à **EPSILON CONCEPT SARL** pour un montant HTVA de **cinquante-trois millions vingt-cinq mille (53,025,000) francs CFA** soit un montant TTC de **soixante-deux millions cinq cent soixante-neuf mille cinq cents (62,569,500) francs CFA** avec un délais d'exécution de **dix (10) mois**.

NB :

Le **Bureau International d'Ingénierie (B2i) sarl** est classé 1^{er} pour les missions 6 et 8, cependant, il ne peut être attributaire des deux missions pour non seulement en application des dispositions de la demande de propositions mais aussi en tenant compte de l'économie favorable à l'Etat dégagée par combinaison entre les deux missions. De ce fait, la commission a proposé l'attribution de la mission 8 à **BECAT-GC**.

Le choix de la mission 6 attribuée à **BECAT-GC** a été fait sur la base de la combinaison des montants des attributions les moins disantes ou la plus avantageuse pour l'autorité contractante.

1^{ère} option : la combinaison des montants attribués de la mission 6 au **Bureau International d'Ingénierie (B2i) sarl** et de la mission 8 à **BECAT-GC** est de **264,815,520 FCFA** ;

2^{ème} option : la combinaison des montants attribués de la mission 8 au **Bureau International d'Ingénierie (B2i) sarl** et de la mission 6 à **BECAT-GC** est de **253,525,960 FCFA**.

La deuxième option étant la plus avantageuse pour l'autorité contractante, les missions 6 et 8 ont été respectivement attribuées à **BECAT-GC** et au **Bureau International d'Ingénierie (B2i)**

Idem **pour le bureau EPSILON CONCEPT SARL** qui est classé 1^{er} pour les missions 4 et 9.

Le choix de la mission 4 attribuée à **Tous Azimuts Ingénierie Conseils (TA_ic) Sarl** a été fait sur la base de la combinaison des montants des attributions les moins disantes ou la plus avantageuse pour l'autorité contractante.

1^{ère} option : la combinaison des montants attribués de la mission 4 à **EPSILON CONCEPT SARL** et de la mission 9 à **Tous Azimuts Ingénierie Conseils (TA_ic) Sarl** est de **106,802,000 FCFA** ;

2^{ème} option : la combinaison des montants attribués de la mission 9 à **EPSILON CONCEPT SARL** et de la mission 4 à **Tous Azimuts Ingénierie Conseils (TA_ic) Sarl** est de **103,140,800 FCFA**.

La deuxième option étant la plus avantageuse pour l'autorité contractante, les missions 4 et 9 ont été respectivement attribuées à **Tous Azimuts Ingénierie Conseils (TA_ic) Sarl** et à **EPSILON CONCEPT SARL**.

Résultats provisoires

LA POSTE BURKINA FASO

SYNTHESE D'ANALYSE FINANCIERE de la DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE N°2024-003/LAPOSTEBF/DG/DM/DMTPI POUR LA sélection d'un CABINET OU GROUPEMENT DE CABINETS pour LA réalisation d'études du plan d'occupation de terrain (DG, DPMG) au profit de LA POSTE BF au profit de LA POSTE BURKINA FASO

Financement : LA POSTE BF – Gestion 2024

Dépouillement : jeudi 23 décembre 2025

Date de publication de l'AMI : RMP N°3912 du jeudi 01/07/024

Nombre de propositions reçus : 03

Méthode d'évaluation : moindre cout

RECAPITULATIF DES TRAVAUX

Lot unique : réalisation d'études du plan d'occupation de terrain (DG, DPMG) au profit de LA POSTE BURKINA FASO

Soumissionnaires	Evaluation technique		Evaluation financière		Observations
	Score technique obtenu	Classement	Offres financières TTC	Classement	
GroupeMENT CADY SARL & CAFI-B SARL	96	2^{ème}	17 506 722	2^{ème}	Non retenu
GroupeMENT ARDI & CETIS	97	1^{er}	18 880 000	3^{ème}	Non retenu
GroupeMENT SERAME CONSEILS, CARURE SARL, AGENCE PERSPECTIVE	95	3^{ème}	16 963 975	1^{er}	Retenu pour la suite
Attributaire provisoire	Le GroupeMENT SERAME CONSEILS, CARURE SARL, AGENCE PERSPECTIVE est retenu pour la négociation financière d'un montant TTC de seize millions neuf cent soixante-trois mille neuf cent soixante-quinze (16 963 975) francs CFA ; avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Objet : manifestation d'intérêt n°2025-001/MEBAPLN/SG/DMP du 21/01/2025 pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit financier et de conformité externe du compte d'affectation spéciale du trésor/fonds de soutien au développement de l'enseignement de base (CAST/FSDEB), exercices 2023 et 2024. **Publication de l'avis à manifestation d'intérêt** : Quotidien des Marchés Publics n° 4062 du 27/01/2025 ; **Financement** : Budget CAST/FSDEB, exercice 2025 ;

Date d'ouverture : 11/02/2025 ; **Nombre de plis** : Vingt (20).

N°	Soumissionnaire	Nombre de références similaires jugées conformes	Qualification	Rang
01	COFIMA mgiworldwide	82	Non qualifié	4 ^e
02	GroupeMENT FIDALLI SARL/CBS	15	Non qualifié	16 ^e
03	Cabinet Ficadex -tate & associés	56	Non qualifié	7 ^e
04	Cabinet TATY & ASSOCIES Sarl	00	Non qualifié	19 ^{ex}
05	SOGECA International	54	Non qualifié	8 ^e
06	GroupeMENT IA&C/AEC	48	Non qualifié	10 ^e
07	GroupeMENT PANAUDIT BURKINA & FAUCON	86	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure	3 ^e
08	Cabinet SYNEX CONSULTING SARL	90	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure	2 ^e
09	Cabinet FIDAF	23	Non qualifié	12 ^e
10	Cabinet CGIC-AFRIQUE International	58	Non qualifié	5 ^e
11	Cabinet Forvis Mazars	08	Non qualifié	17 ^e
12	FIDUCIAL EXPERTISE AK SARL	54	Non qualifié	8 ^{ex}
13	EXCO CIECAM	19	Non qualifié	15 ^e
14	CECAF	21	Non qualifié	13 ^e
15	COB Partners Audit & Conseil	06	Non qualifié	18 ^e
16	GroupeMENT SEC Diarra Burkina/SEC Diarra Mali	165	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure	1 ^{er}
17	Cabinet WorldAudit	57	Non qualifié	6 ^e
18	GroupeMENT EPG /KMC	35	Non qualifié	11 ^e
19	CIADG	20	Non qualifié	14 ^e
20	CEC-TNG	00	Non qualifié	19 ^e

Résultats provisoires

FONDS NATIONAL POUR L'EDUCATION ET LA RECHERCHE

Objet : demande de prix à commande n°2025-002/MESRI/SG/FONER/DG/PRM du 04/02/2025 relative à l'entretien, la réparation et la maintenance de matériels roulants à quatre (04) et à deux (02) roues au profit du FONER ; **Financement** : budget FONER, exercice 2025. ;
Date de publication : Revue des marchés publics N°4072 du lundi 10 février 2025, **Convocation de la CAM** :
 Lettre N°2025-0044/MESRI/SG/FONER/DG/PRCP du 11 février 2025, Lettre N°2025-0045/MESRI/SG/FONER/DG/PRCP du 11 février 2025 ;
Date d'ouverture des offres : 17/02/2025 ; **Date de délibération** : 17/02/2025 ; **Nombre de plis reçus** : onze (11).

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement Montant (s) HTVA et TTC	Prix de l'offre corrigé Montant (s) en HTVA et en TTC	Observations	Classement
Lot 1: Entretien, réparation et maintenance de matériels roulants à quatre (04) roues au profit du FONER				
GARAGE K SOULY	Min: 3 945 000 HT Max : 4 895 000 HT	Min: 3 945 000 HT Max : 4 895 000 HT	Non conforme Diplôme de CAP, option froid et climatisation automobile minimum ou équivalent de OUEDRAOGO Tasséré et Certificat de qualification automobile ou attestation de travail de OUEDRAOGO Antoine non fourni	Non classée
GKABA Sarl	Min: 6 578 500 TTC Max : 8 331 980 TTC	Min: 6 578 500 TTC Max : 8 331 980 TTC	Non conforme Attestation de BEP option froid et climatisation de BADIEL Blandine fournie mais expirée depuis le 31/12/2022	Non classée
ENTREPRISE BAZIOMO YACOUBA GARAGE DE L'UNITE	Min: 5 966 000 HT Max : 7 053 000 HT	Min: 5 966 000 HT Max : 7 053 000 HT	Non conforme Dans la liste du matériel notarié fourni par le candidat le nombre d'extincteurs est de deux (02) au lieu de trois (03) comme demandé dans le dossier d'appel concurrence	Non classée
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	Min: 7 116 740 TTC Max : 8 529 240 TTC	Min: 7 116 740 TTC Max : 8 529 240 TTC	Non conforme dans la liste du matériel notarié fourni par le candidat le nombre d'extincteurs est d'un (01) au lieu de trois (03) comme demandé dans le dossier d'appel concurrence	Non classée
ADVENTOR MOTORS	Min: 3 542 500 HT Max : 7 371 500 HT	Min: 3 152 825 HT Max : 6 560 635 HT	Conforme Rabais de 11% sur le montant total min et max HT	1 ^{er}
GROUPE NOUVEL ET SERVICES	Min: 4 655 000 HT Max: 7 405 000 HT	Min: 4 655 000 HT Max: 7 405 000 HT	Non conforme Dans la liste du matériel notarié fourni par le candidat le nombre d'extincteurs est de deux (02) au lieu de trois (03) comme demandé dans le dossier d'appel concurrence	Non classée
EMERGENCES SERVICES INTERNATIONAL	Min: 5 771 000 HT Max : 6 766 000 HT	Min: 5 771 000 HT Max : 6 766 000 HT	Non conforme Non précision de la marque de l'huile, ni la volumétrie à l'item 4 du véhicule immatriculé 11 AA 8691 BF SUZUKI BERLIN OUAGADOUGOU	Non classée
GPA MOA	Min: 3 234 900 HT Max : 7 416 700 HT	Min: 3 234 900 HT Max : 7 416 700 HT	Non conforme Dans la liste du matériel notarié fourni par le candidat le nombre d'extincteurs est d'un (01) au lieu de trois (03) comme demandé dans le dossier d'appel concurrence	Non classée
SMAC BURKINA	Min: 5 208 000 HT Max : 6 833 000 HT	Min: 5 208 000 HT Max : 6 833 000 HT	Conforme	3 ^{ème}
GARAGE ZOUGRANA	Min 4 364 230 TTC Max : 8 334 930 TTC	Min: 3 818 701 TTC Max : 7 293 064 TTC	Conforme Rabais de 12,5% sur le montant total min et max HT	2 ^{ème}
GERA	Min: 3 712 000 HT Max : 7 202 000 HT	Min: 3 712 000 HT Max : 7 202 000 HT	Non conforme Absence d'acte notarié, ni de facture d'achat du matériel	Non classée
Lot 2: Entretien, réparation et maintenance de matériels roulants à deux (02) roues au profit du FONER				
GARAGE K SOULY	Min: 276 000 HT Max : 756 300 HT	Min: 272 000 HT Maxi : 748 300 HT	Conforme Une variation en baisse de 4000 au min et 8000 au maxi soit un taux de 1,4% au min et 1,07% au maxi	2 ^{ème}
ENTREPRISE BAZIOMO YACOUBA GARAGE DE L'UNITE	Min: 256 975 HT Max : 723 625 HT	Min: 278 975 HT Maxi : 723 625 HT	Conforme Une variation en hausse de 22 000 au min soit un taux de 7,89%	3 ^{ème}
GROUPE NOUVEL ET SERVICES	Min: 233 050 HT Max : 755 550 HT	Min: 233 050 HT Max : 755 550 HT	Conforme	1 ^{er}
EMERGENCES SERVICES INTERNATIONAL	Min: 253 100 HT Max : 700 100 HT	Min: 222 728 HT Maxi : 616 088 HT	Non conforme Rabais de 14,5% sur le montant total min et max au de 12% Anormalement basses car n'étant pas dans l'intervalle des offres [744 410; 1 007 143].	Non classée
<p>Attributaires provisoires : La commission d'attribution des marchés propose comme attributaires provisoires du marché aux entreprises suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lot 1 : ADVENTOR MOTORS pour un montant minimum hors taxes de trois millions cent cinquante-deux mille huit cent vingt-cinq (3 152 825) francs CFA et un montant maximum hors taxes de six millions cinq cent vingt mille six cent trente-cinq (6 520 635) francs CFA; avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande ; - lot 2 : GROUPE NOUVEL ET SERVICES pour un montant minimum hors taxes deux cent trente-trois mille cinquante (233 050) francs CFA et un montant maximum hors taxes de sept cent cinquante-sept mille cinq cent cinquante (757 550) francs CFA; avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande; 				

Résultats provisoires

BURKINA SUUDU BAWDE

Demande de prix N°2025-002/MESFPT/SG/BSB/DG/PRM du 21/01/2025 pour les **Prestation de service de gardiennage et de surveillance des locaux des structures de BURKINA SUUDU BAWDE (BSB)**, Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, exercice 2025 ;
Publication : revue N° 4058 Date de dépouillement : 27/01/2025 ; Date de délibération : 27/01/2025 ; Nombre de plis : 08

Lot 1 : **0,85M** =13 033 802; **1,15M** =17 633 968; Lot 2 : **0,85M** =3 121 144; **1,15M** = 4 222 724; Lot 3 : **0,85M** =12 332 670 ; **1,15M** =16 685 377

Lot 01 : gardiennage et surveillance des locaux des structures de la Direction Inter-Régionale N° 1, de la DMCP et DCIFP et du siège de BSB

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HT	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	PYRAMIDE SERVICES	MINI :3 015 000 MAXI :12 060 000	MINI :3 557 700 MAXI :14 230 800	MINI :3 015 000 MAXI :12 060 000	MINI :3 557 700 MAXI :14 230 800	Conforme
2	WORLD SECURITY	MINI :3 285 000 MAXI :13 140 000	MINI :3 876 300 MAXI :15 505 200	MINI :2 745 000 MAXI :10 980 000	MINI :3 239 100 MAXI :12 956 400	Correction nombre de vigiles de jour au CRFP site A et site B entraînant une variation de 16,42 %. Non conforme
3	C.SEC.B.O	MINI : 3 115 500 MAXI : 12 462 000	MINI : 3 676 290 MAXI : 14 705 160	MINI : 3 115 500 MAXI : 12 462 000	MINI : 3 676 290 MAXI : 14 705 160	Conforme
4	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	MINI : 2 881 500 MAXI : 11 526 000	MINI : 3 400 170 MAXI : 13 600 680	MINI : 2 881 500 MAXI : 11 526 000	MINI : 3 400 170 MAXI : 13 600 680	Conforme
5	YIDOU SERVICE	MINI : 3 120 219 MAXI : 12 480 876	MINI : 3 681 858 MAXI : 14 727 434	MINI : 3 120 219 MAXI : 12 480 876	MINI : 3 681 858 MAXI : 14 727 434	Conforme
6	GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES DU BURKINA SARL	MINI : 3 389 820 MAXI :13 559 280	MINI : 3 999 988 MAXI :15 999 950	MINI : 3 389 820 MAXI :13 559 280	MINI : 3 999 988 MAXI :15 999 950	Conforme
7	MAXIMUM PRESTATION	MINI : 2 700 054 MAXI :10 800 224	MINI : 3 186 063,72 MAXI :12 744 254,9	MINI : 2 700 054 MAXI :10 800 224	MIN : 3 186 064 MAXI : 12 744 255	Offre anormalement basse Arrondissement des montants TTC Non conforme

ATTRIBUTAIRE SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE pour un montant minimum TTC de **trois millions quatre cent mille cent soixante-dix (3 400 170) F CFA** et un montant maximum TTC de **treize millions six cent mille six cent quatre-vingt (13 600 680) francs CFA**. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2025 avec des commandes de trois (03) mois.

Lot 02 : gardiennage et surveillance des locaux des structures de la Direction Inter-Régionale N° 2

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HT	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	PYRAMIDE SERVICES	MINI : 714 000 MAXI : 2 856 000	MINI : 842 520 MAXI : 3 370 080	MINI : 714 000 MAXI : 2 856 000	MINI : 842 520 MAXI : 3 370 080	Conforme
2	CSECBO	MINI : 678 000 MAXI :2 712 000	MINI : 800 040 MAXI :3 200 160	MINI : 678 000 MAXI :2 712 000	MINI : 800 040 MAXI :3 200 160	Conforme
3	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	MINI : 624 000 MAXI :2 496 000	MINI : 736 320 MAXI :2 945 280	MINI : 624 000 MAXI :2 496 000	MINI : 736 320 MAXI :2 945 280	Conforme
4	LIONS SECURITY SARL	MINI : 678 000 MAXI :2 712 000	MINI : 800 040 MAXI :3 200 160	MINI : 678 000 MAXI :2 712 000	MINI : 800 040 MAXI :3 200 160	Conforme
5	YIDOU SERVICE	MINI : 697 200 MAXI :2 788 800	MINI : 822 696 MAXI :3 290 784	MINI : 697 200 MAXI :2 788 800	MINI : 822 696 MAXI :3 290 784	Conforme
6	GPS-B SARL	MINI : 659 400 MAXI :2 637 600	MINI : 778 092 MAXI :3 112 368	MINI : 659 400 MAXI :2 637 600	MINI : 778 092 MAXI :3 112 368	Conforme
7	MAXIMUM PROTECTION	MINI : 665 256 MAXI :2 661 2024	MINI : 785 002,08 MAXI :3 140 008,32	MINI : 665 256 MAXI :2 661 2024	MIN : 785 002 MAXI : 3 140 008	Conforme

ATTRIBUTAIRE MAXIMUM PROTECTION pour un montant minimum TTC de **sept cent quatre-vingt-cinq mille deux (785 002) F CFA** et un montant maximum TTC de **trois millions cent quarante mille huit (3 140 008) francs CFA**. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2025 avec des commandes de trois (03) mois.

Lot 03 : gardiennage et surveillance des locaux des structures de la Direction Inter-Régionale N° 3

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HT	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	WORLD SECURITY SARL	MINI :3 225 522 MAXI :12 902 088	MINI :3 806 116 MAXI :15 224 464	MINI :2 695 866 MAXI :10 933 972	MIN : 3 181 122 MAXI : 12 724 488	Correction nombre de vigiles de jour au CRFP site A et site B entraînant une variation de 16,42%. Non conforme
2	CSECBO	MINI :2 970 000 MAXI : 11 880 000	MINI :3 504 600 MAXI : 14 018 400	MINI :2 970 000 MAXI : 11 880 000	MINI :3 504 600 MAXI : 14 018 400	Conforme
3	SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	MINI : 2 941 500 MAXI :11766 000	MINI : 3 470 970 MAXI :13 883 880	MINI : 2 941 500 MAXI :11766 000	MINI : 3 470 970 MAXI :13 883 880	Conforme

Résultats provisoires

4	LIONS SECURITY SARL	MINI :2 850 000 MAXI :11 400 000	MINI :3 363 000 MAXI :13 452 000	MINI :2 850 000 MAXI :11 400 000	MINI :3 363 000 MAXI :13 452 000	Conforme
5	YIDOU SERVICE	MINI : 2 868 000 MAXI : 11 472 000	MINI : 3 384 240 MAXI : 13 536 960	MINI : 2 868 000 MAXI : 11 472 000	MINI : 3 384 240 MAXI : 13 536 960	Conforme
6	GPS-B SARL	MINI :3 177 960 MAXI : 12 711 840	MINI :3 749 993 MAXI : 14 999 971	MINI :3 177 960 MAXI : 12 711 840	MINI :3 749 993 MAXI : 14 999 971	Conforme
7	MAXIMUM PROTECTION	MINI :2 700 029 ,40 MAXI :10 800 117,63	MINI :3 186 034,69 MAXI :12 744 138,8	MINI :2 700 029 ,40 MAXI :10 800 118	MIN : 3 186 035 MAXI : 12 744 139	Arrondissement des montants TTC Conforme
ATTRIBUTAIRE		MAXIMUM PROTECTION pour un montant minimum TTC de trois millions cent quatre-vingt-six mille trente-cinq (3 186 035) F CFA et un montant maximum TTC de douze millions sept cent quarante-quatre mille cent trente-neuf (12 744 139) francs CFA . Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2025 avec des commandes de trois (03) mois.				

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement porte à la connaissance des soumissionnaires à la Demande de Prix **N°035/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMFC relative à la fourniture et à l'installation de caméras de surveillance au profit de l'ONEA**, dont l'avis est paru dans la revue des marchés publics N°4033 du mardi 17 décembre 2024, que ledit dossier est **annulé** suite à des insuffisances techniques fondamentales relevées lors de l'analyse technique.

Les besoins ne sont pas techniquement spécifiés par des caractéristiques bien définies. Comme illustration, il est demandé aux soumissionnaires de fournir des « **caméras dôme extérieur 4 mégapixels** » sans en préciser les caractéristiques souhaitées pourtant il existe une multitude, exemple :

- **Caméra vidéo surveillance motorisée PTZ IP POE 4 MegaPixels ONVIF IR 20M ZOOM X4 Exterieur / N2404IDE3 ;**
- **Dôme IP anti-vandal IR 30M ONVIF HIKVISION POE AcuSense 4 MegaPixels DS-2CD2143G2-I - Caméra de vidéo-surveillance IP ;**
- **Dôme IP Zoom Motorisée X4 IR 30M ONVIF HIKVISION POE 4 MegaPixels HWI-T641H-Z - Caméra de vidéo-surveillance IP.**

Ce constat est valable pour tous les items du dossier.

Toutefois les soumissionnaires peuvent passer à la Direction des Marchés récupérer les originaux des reçus d'achat du dossier pour se faire rembourser à la Direction Financière.

L'ONEA s'excuse de tout désagrément que cela pourrait engendrer.

Le Directeur Général,

Flandion Idrissa SOURABIE

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

COMMUNIQUE N ° 3

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques informe les candidats au dossier de demande de prix pour la passation de marché à commandes N°2025-004/MTDPCE/SG/DMP du 11 février 2025 en vue d'assurer la couverture médiatique des activités du MTDPCE dont l'avis a paru dans la revue des marchés publics N°4077 du lundi 17 février 2025 à la page n°46, que la date d'ouverture des plis initialement prévue pour le lundi 24 février 2025, est reportée au vendredi 28 février 2025 suite à la précision apportée au temps de diffusion du publi-reportage et du spot.

Le Directeur des Marchés Publics s'excuse des désagréments que cela pourrait causer et sait compter sur votre compréhension.

Brahima TRAORE

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

(Demande de prix N°2025-002/MEMC/SG/DMP du 09 janvier 2025 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.) ;

Référence de publication de l'avis : RMP N° 4053 – mardi 14 janvier 2025

Financement : Fonds d'Equipeement, exercice 2025

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : N°2025-006/MEMC/SG/DMP du 17 janvier 2025

Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des plis : vendredi 24 janvier 2025.

Nombres de soumissionnaires : trente-trois (33) dont 1 pli hors délai

E = montant prévisionnel : 1 089 481 031

Moyenne (M) = 46 140 460

Offre anormalement basse = 0,85M = **39 219 391**

Offre anormalement élevée = 1,15M = 53 061 529

Lot unique : acquisition de consommables informatiques au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montant corrigé en FCFA avec rabais				Observations	Rang
	Minimum	Maximum	HTVA		TTC			
			Mini	Maxi	Mini	Maxi		
DATANG SOLUTION	19 787 500 HTVA	33 565 000 HTVA	19 787 500	33 565 000	23 349 250	39 606 700	Conforme	3 ^e
BMBC SARL	18 840 250 HTVA	33 609 500 HTVA	18 840 250	33 609 500	22 231 495	39 659 210	Prix unitaires des items 22 et 45 irréalistes respectivement 1 950 000 et 1 000 000 FCFA Non conforme	Non classé
KANDOR GROUP	30 351 075 TTC	41 140 700 TTC	23 875 300	31 801 350	30 351 075	41 140 700	Conforme	21 ^e
ETB	29 594 400 TTC	39 919 400 TTC	23 085 000	33 975 000	29 594 400	39 919 400	Conforme	17 ^e
DAN-BARKI TRADING SARL	23 895 000 HTVA	32 220 000 HTVA	24 105 000	32 220 000	28 443 900	38 137 600	<i>Erreur de quantités mini à l'item 3 (8 au lieu de 4) et à l'item 20 (5 au lieu de 6)</i> <i>Variation : 0,87% ;</i> Offre anormalement basse Non conforme	Non classé
GLOBAL SAMY SARL	25 686 240 TTC	39 899 340 TTC	21 332 640	33 136 740	25 172 515	39 101 353	Application du rabais de 2% proposé sur les montants mini et maxi HTVA ; Offre anormalement basse Non conforme	Non classé
ECOTECH	28 340 000 HTVA 33 441 200 TTC	41 890 000 HTVA 49 430 200 TTC	22 711 676	33 570 646	26 799 778	39 613 362	Application du rabais de 19,86% proposé sur les montants mini et maxi HTVA Conforme	11 ^e
SLCGB SARL	27 948 300 TTC	38 344 100 TTC	23 685 000	32 495 000	27 948 300	38 344 100	Offre anormalement basse Non conforme	Non classé
JEBNEJA Sarl	25 654 380 TTC	39 535 900 TTC	22 601 000	33 505 000	26 669 180	39 535 900	<i>Erreur de calcul du montant total mini de l'item 2 : (1 700 000 au lieu de 850 000) et du montant mini de l'item 7 : (625 000 au lieu de 615 000)</i> <i>Variation : 3,95%</i> conforme	10 ^e
MONDIALE DISTRIBUTION	24 031 880 TTC	43 929 040 TTC	18 553 426	33 914 708	21 893 043	40 019 355	Application du rabais de 8,9% proposé sur	Non classé

Résultats provisoires

							les montants mini et maxi HTVA Prix unitaires des items 22 et 45 irréalistes respectivement 2 435 000 et 2 309 000 FCFA Non conforme	
RDI SARL	25 912 800 TTC	38 827 900 TTC	21 085 000	33 080 000	24 880 300	39 034 400	Différence du montant en lettres (trois cent quatre-vingt-cinq mille) et en chiffre (185 000) du prix unitaire de l'item 2 ; Différence du montant en lettre (quatre-vingt-dix mille) et en chiffre (285 000) du prix unitaire de l'item 5. <u>Variation</u> : mini - 3,98%, maxi +0,53% ; Offre anormalement basse. Non conforme	Non classé
PREMIUM TECHNOLOGIE SARL	23 186 000 HTVA 27 359 480 TTC	35 845 000 HTVA 42 297 100 TTC	23 186 000	35 845 000	27 359 480	42 297 100	Conforme	13 ^e
ZAILA TRADING	28 113 500 TTC	39 648 000 TTC	23 785 000	33 550 000	28 066 300	39 589 000	Erreur de sommation des totaux des montants min et maxi <u>Variation</u> : mini - 0,17% maxi : - 0,15% Conforme	15 ^e
SBPE SARL	23 068 410 TTC	39 565 990 TTC	19 549 500	33 530 500	23 068 410	39 565 990	Conforme	2 ^e
GMS	22 460 120 TTC	39 535 900 TTC	19 034 000	33 505 000	22 460 120	39 535 900	Conforme	1 ^e
EZO INTERNATIONAL SA	24 478 500 TTC	39 795 500 TTC	19 957 750	32 713 250	23 550 145	38 601 635	Application du rabais de 3% proposé sur les montants mini et maxi HTVA ; Offre anormalement basse. Non conforme	Non classé
ELDAR	26 375 000 HTVA	36 610 000 HTVA	24 759 600	34 347 600	29 216 328	40 530 168	Application du rabais de 6% proposé sur les montants mini et maxi HTVA Erreur de sommation des montants totaux mini et maxi <u>Variation</u> : mini – 0,13% maxi -0,19% Conforme	16 ^e
INAFAT ENTREPRISE	26 180 000 HTVA	39 520 000 HTVA	22 237 292	33 568 288	26 240 005	39 610 580	Application du rabais de 15,06% proposé sur les montants mini et maxi HTVA Conforme	7 ^e
TIK NEERE SARL	20 269 000 HTVA	33 526 000 HTVA	18 530 000	33 363 000	21 865 400	39 368 340	Erreur de sommation des montants totaux mini et maxi	Non classé

Résultats provisoires

							Variation : mini – 10,17% maxi -0,48%	
							Prix unitaires irréalistes de presque tous les items (1000 FCFA)	
							Non conforme	
SUNRISE COMPANY	22 511 000 HTVA 26 562 980 TTC	33 835 000 HTVA 39 925 300 TTC	22 511 000	33 835 000	26 562 980	39 925 300	Conforme	9 ^e
BHD	21 216 000 HTVA 25 034 880 TTC	34 479 000 HTVA 40 685 220 TTC	21 216 000	34 479 000	25 034 880	40 685 220	Conforme	5 ^e
REDEMPTION SERVICES	23 674 000 HTVA	34 860 000 HTVA	23 674 000	34 860 000	27 935 320	41 134 800	Conforme	14 ^e
SOCIETE SANLE ET FILS	14 431 400 TTC	41 524 200 TTC	20 600 000	35 190 000	24 308 000	41 524 200	Erreur de calcul du montant total mini de l'item 2 : 18 600 000 au lieu de 10 230 000 entraînant une variation de + 68,44% de l'offre financière Ecartée	Non classé
LCF	30 154 900 TTC	45 199 900 TTC	25 555 000	38 305 000	30 154 900	45 199 900	Conforme	19 ^e
AMRAD GLOBAL TRADE	23 875 300 HTVA	31 801 350 HTVA	23 875 300	31 801 350	28 172 854	37 525 593	Offre anormalement basse	Non classé
PACIFIC BUSINESS	27 240 300 TTC	40 090 500 TTC	23 085 000	33 975 000	27 240 300	40 090 500	Conforme	12 ^e
SOCIETE Z NEERE SARL	21 711 000 HTVA	33 990 000 HTVA	21 711 000	33 990 000	25 618 980	40 108 200	Conforme	6 ^e
AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX	26 326 980 TTC	40 014 980 TTC	22 311 000	33 911 000	26 326 980	40 014 980	Conforme	8 ^e
PRODIGIA	25 555 000 HTVA 30 154 900 TTC	38 305 000 HTVA 45 199 900 TTC	25 555 000	38 305 000	30 154 900	45 199 900	Conforme	19 ^e ex
H2S SERVICES	30 432 200 TTC	46 480 200 TTC	25 399 539	38 793 635	29 971 456	45 776 490	Application du rabais de 15,14% proposé sur les montants mini et maxi HTVA	18 ^e
LPA	21 138 500 HTVA	34 587 000 HTVA	21 138 500	33 607 000	24 943 430	39 656 260	Erreur faite à l'item 21 sur les quantités maxi : 25 au lieu de 35 Variation : -2,83%	4 ^e
PROTECHNO	26 539 380 TTC	40 058 640 TTC	22 491 000	33 948 000	26 539 380	40 058 640	Prix unitaires des items 33, 34, 35, 36 et 37 sont irréalistes (1000 FCFA)	Non classé
							Non conforme	
<u>Attributaire</u>	GMS, pour un montant minimum de vingt-deux millions quatre cent soixante mille cent vingt (22 460 120) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-neuf millions cinq cent trente-cinq mille neuf cent (39 535 900) francs CFA TTC pour un délai d'exécution couvrant l'année budgétaire 2025 avec quatre-vingt-dix (90) jours par commande .							

Résultats provisoires

MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, ET DE L'EMPLOI

Demande de prix N°2025-01/MSJE/SG/DMP du 22 janvier 2025 portant gardiennage et sécurisation des locaux du MSJE

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025

Publication de l'avis : Quotidien des marchés n° 4065 du 30 /01 /2025

Références de la convocation CAM : N°2025-0023/MSJE/SG/DMP du 31 janvier 2025

Date du dépouillement et de la délibération prévue : 05 février 2024. Nombre de soumissionnaires : quatorze (14)

Lot 1 : gardiennage et sécurisation des locaux du MSJE (bâtiments abritant : le ROJALNU, le CNJ, la DGPE, la DGAJEP, YOUTH CONNEKT BURKINA, L'EX DGAPL , LE SP/TOUR ET SP/RES et la DAD)

Soumissionnaires	MONTANT LU F CFA				MONTANT CORRIGE F CFA				Rang	OBSERVATIONS
	Minimum Hors-TVA	Minimum TTC	Maximum Hors-TVA	Maximum TTC	Minimum Hors-TVA	Minimum TTC	Maximum Hors-TVA	Maximum TTC		
SO.SE.REF	-	4 816 170	-	19 264 680	-	4 816 170	-	19 264 680	2 ^{ème}	Offre Conforme : offre financière dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. Prix confirmé.
NAHOURI PRESTATIONS SERVICES (NPS)	-	4 905 732	-	19 622 922	-	4 905 732	-	19 622 928	5 ^{ème}	Offre Conforme : offre financière dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. Prix confirmé.
COMPAGNIE DE SECURITE BON ŒIL (C..SEC.BO) SARL	-	4 867 500	-	19 470 000	-	-	-	-	-	Non conforme : Conformité technique (Personnel) Poste de Contrôleurs : un (01) contrôleur proposé au lieu de deux (02) contrôleurs demandées. Poste de Chef d'équipe : un (01) Chef d'équipe proposé au lieu de deux (02) Chef d'équipe demandées. Nombre de vigile proposé : 22 sur la liste du personnel proposé au lieu de 25 demandés Attestation de formation non probant Permis de port d'armes : Preuve de permis de port ou de détention d'armes non fournie pour les vigiles de nuit
PYRAMIDE SERVICES	-	1 780 030	-	21 360 360	-	1 780 030	-	21 360 360	1 ^{er}	Erreurs sur les quantités minimums du devis estimatif (quantité minimum 3 au lieu de 1) entraînant à la hausse le montant minimum lu sur la lettre de soumission. La lettre de relance adressée au soumissionnaire, l'invitant à modifier son devis estimatif pour se conformer à la lettre de soumission est restée sans suite.
B.P.S. PROTECTION SARL	-	5 610 900	-	22 443 600	-	5 610 900	-	22 443 600	7 ^{ème}	Conforme
MAXIMUM PROTECTION	-	4 996 887	-	19 897 548	-	-	-	-	-	Non conforme Permis de port d'armes : Permis de détention d'arme fourni non conforme. Permis au nom de SAHARA SECURITY GROUP.
B.P.S. SARL	4 233 750	-	16 935 000	-	4 233 750	-	16 935 000	-	6 ^{ème}	Conforme

Résultats provisoires

SAHARA SECURITY GROUP	-	6 249 959	-	24 999 834	-	6 249 959	-	24 999 834	-	Non conforme : Poste de Chef d'équipe : SORE Abibata : absence d'attestation de formation
OMNI SERVICE LTD	4 316 700	-	17 266 800	-	-	-	-	-	-	Non conforme : Permis de port d'armes : Preuve de permis de port ou de détention d'armes non fournie pour les vigiles de nuit
YIDOU SERVICE	-	6 248 100	-	24 992 400	-	6 248 100	-	24 992 400	8 ^{ème}	Conforme
GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES	-	4 991 400	-	19 965 600	-	-	-	-	-	Non conforme : Permis de port d'armes : Permis de détention de port d'armes fourni non conforme, Permis port d'armes appartenant à YIDOU SERVICE
LAFORSEC-SECURITY SARL	4 125 000	-	16 500 000	-	4 125 000	-	16 500 000	-	3 ^{ème}	Offre Conforme suivant la limite de tolérance de 5%. Prix confirmé
LIONS SEURITY SARL	-	4 902 900	-	19 611 600	-	4 902 900	-	19 611 600	4 ^{ème}	Offre Conforme : offre financière dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. Prix confirmé.
SO.SE.REF	-	4 816 170	-	19 264 680	-	4 816 170	-	19 264 680	2 ^{ème}	Offre Conforme : offre financière dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. Prix confirmé.

Attributaire : SO.SE.REF pour un montant minimum TTC de quatre millions huit cent seize mille cent soixante-dix (4 816 170) francs CFA et un montant maximum TTC de dix-neuf millions deux cent soixante-quatre mille six cent quatre-vingt (19 264 680) francs CFA pour un délai d'exécution de 90 jours pour chaque commande. La validité du contrat s'étant sur l'année budgétaire 2025.

Lot 2 : gardiennage et sécurisation des locaux du MSJE (bâtiments abritant la DRJPEE CENTRE, la DRSL HAUTS -BASSINS, la DRSL CENTRE, la DPJPEE KOURITENGA, la DPJPEE KOURWEOGO.

Soumissionnaires	MONTANT LU F CFA				MONTANT CORRIGE F CFA				Rang	OBSERVATIONS
	Minimum Hors-TVA	Minimum TTC	Maximum Hors-TVA	Maximum TTC	Minimum Hors-TVA	Minimum TTC	Maximum Hors-TVA	Maximum TTC		
SO.SE.REF	-	1 961 160	-	7 844 640	-	1 961 160	-	7 844 640	Non classé	Offre anormalement basse malgré la limite de tolérance de 5%
NAHOURI PRESTATIONS SERVICES (NPS)	-	2 150 462	-	8 601 846	-	2 150 462	-	8 601 846	4 ^{ème}	Conforme
COMPAGNIE DE SECURITE BON ŒIL (C..SEC.BO) SARL	-	2 141 700	-	8 566 800	-	-	-	-	-	Non conforme : Poste de Contrôleurs : un (01) contrôleur proposé au lieu de deux (02) contrôleurs demandés. Poste de Chef d'équipe : un (01) Chef d'équipe proposé au lieu de deux (02) Chefs d'équipe demandés. Nombre de vigile proposé : 9 sur la liste du personnel proposé au lieu de 15 demandés. Attestation de formation non probant

Résultats provisoires

PYRAMIDE SERVICES	-	726 290	-	8 715 480	-	726 290	-	8 715 480	1 ^{er}	<p>Erreurs sur les quantités minimums du devis estimatif (quantité minimum 3 au lieu de 1) entraînant à la hausse le montant minimum lu sur la lettre de soumission.</p> <p>La lettre de relance adressée au soumissionnaire, l'invitant à modifier son devis estimatif pour se conformer à la lettre de soumission est restée sans suite.</p>
B.P.S. PROTECTION SARL	-	2 233 740	-	8 934 960	-	2 233 740	-	8 934 960	10 ^{ème}	Conforme
MAXIMUM PROTECTION	-	2 186 233	-	8 744 933	-	2 186 233	-	8 744 933	8 ^{ème}	Conforme
AKAN GLOBAL	1 821 990	-	7 287 960	-	1 821 990	-	7 287 960	-	3 ^{ème}	Conforme
B.P.S. SARL	1 863 000	-	7 452 000	-	1 863 000	-	7 452 000	-	9 ^{ème}	Conforme
OMNI SERVICE LTD	1 835 280	-	7 341 120	-	1 835 280	-	7 341 120	-	5 ^{ème}	Conforme
YIDOU SERVICE	-	2 246 130	-	8 984 520	-	2 246 130	-	8 984 520	11 ^{ème}	Conforme
GENERAL DE PRESTATION DE SERVICES	-	2 171 790	-	8 687 160	-	2 171 790	-	8 687 160	6 ^{ème}	Conforme
LAFORSEC-SECURITY SARL	1 809 000	-	7 236 000	-	1 809 000	-	7 236 000	-	2 ^{ème}	Offre Conforme : offre financière dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. Prix confirmé.
LIONS SECURITY SARL	-	2 172 498	-	8 689 992	-	2 172 498	-	8 689 992	7 ^{ème}	Conforme
<p>Attributaire : LAFORSEC-SECURITY SARL pour un montant minimum Hors TVA d'un millions huit cent neuf mille (1 809 000) francs CFA et un montant maximum Hors TVA de sept millions deux cent trente-six mille (7 236 000) francs CFA. La validité du contrat s'étant sur l'année budgétaire 2025.</p>										

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PRIX N° 2025-003/MICA/SONABHY POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES AU PROFIT DE LA SONABHY A OUAGA, BINGO ET A BOBO ; Publication : revue des marchés publics N° 4024 du mercredi 04 décembre 2024 ; date de dépouillement : mardi 17 décembre ; date de délibération : 04/02/2024
 Suivant décision de l'ARCOP N° 2025-L0036/ARCOP/ORD du 27/01/2025

Lot 01 : entretien et maintenance des groupes électrogènes au profit de la SONABHY à Ouaga

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montants lus HT	Montants lus TTC	Montants corrigés HT	Montants corrigés TTC	Ecart TTC	Rangs	Observations
1	NYI MULTISERVICES	-	Mini : 2 814 300 Maxi : 7 900 100	Mini : 2 385 000 Maxi : 6 755 000	Mini : 2 814 300 Maxi : 7 970 900	+70 800 soit +0.90% au maximum Erreur de calcul à l'item 3.3 (150 000 en lieu et place de 90 000 au montant maximum).	Retenu	Conforme
<p>Attributaire : NYI MULTISERVICES pour un montant minimum de deux millions trois cent quatre-vingt-cinq mille (2 385 000) F CFA HT soit deux millions huit cent quatorze mille trois cents (2 814 300) F CFA TTC et un montant maximum de six millions sept cent cinquante-cinq mille (6 755 000) F CFA HT soit un montant corrigé de sept millions neuf cent soixante-dix mille neuf cents (7 970 900) F CFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2025 et trois (03) mois par commande.</p>								

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert n° 063/ 2024 lancé pour la mise en place d'un système de sécurité incendie, de contrôle d'accès et de vidéo surveillance sur le site du dispatching CNC

Publication de l'avis : Quotidien n° 4028-4029 du mardi 10 au mercredi 11 décembre 2024 des Marchés Publics

Financement : Fonds Propres SONABEL

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	Initial	Corrigé	
1	Gpt CASYSMA SARL / ADS SARL	210 120 000	-	247 941 600	-	Non conforme : sécurité incendie : l'entreprise ne fournit pas l'autorisation du fabricant securinorm pour le matériel proposé ; pose de robinet incendie arme (ria) : absence d'autorisation du fournisseur ALERTIC ; pose d'extincteurs : absence d'autorisation de SECURINORM ; pose de poteau d'incendie : absence d'autorisation de BAYARD ; plans et consignes : absence d'un plan de formation et d'évacuation ; écran de visualisation des vidéos : l'entreprise ne propose pas de marque ; formation : l'entreprise ne propose pas de planning de formation.
2	SAGAM SECURITE BURKINA	247 778 667	-	292 378 827	-	Non conforme : absence d'autorisation du fabricant ; agrément technique non fourni ; tableau des spécifications techniques non-renseigné ; prospectus fournis en vrac sans faire le choix du matériel proposé ; formation : l'entreprise ne propose pas de planning de formation ;
3	IMATEL SOLUTION TECHNOLOGIQUES	198 137 623	-	233 802 395	-	Non conforme : référence de marchés similaires : absence de copies des marchés signés. Seuls les PV de réception sont fournis. agrément technique : l'entreprise fournit un agrément d'installateur équipements de communication électriques et de radiocommunication en lieu et place d'un agrément D 5 demandé dans le DAO ; camera de type Fisheye : résolution inférieure (2560x2560 au lieu de 3070x2048) ; tableau des spécifications techniques non-renseigné pour le stockage NVR, le vidéo Interphone (Moniteur vidéo), le vidéo Interphone (PLATINE EXTERNE), déclencheur manuel, le ferme Porte ; contrôleur d'accès, lecteur biométrique, pose de robinet incendie arme (ria), installation fixe d'extinction automatique pour les deux salles, pose d'extincteurs, pose de poteau d'incendie : pas de proposition technique, ni de prospectus du fournisseur ; détection incendie bâtiment r+1 et annexe (ancien dispatching) : absence de quelques éléments à la proposition du fournisseur (tableau de report d'information, bloc autonome d'éclairage d'ambiance, couverture anti-feu) ; formation : l'entreprise ne propose pas de planning de formation.

INFRUTUEUX

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N° 065/2024 LANCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC CONVENTIONNEL AUTOUR DU MUR DE L'AEROPORT DE OUAGADOUGOU

Publication de l'avis : Quotidiens n° 4024 du mercredi 04 décembre 2024 des Marchés Publics

Financement : Fonds propres SONABEL

Lot unique : Construction d'un réseau d'éclairage public conventionnel autour du mur de l'aéroport international de Ouagadougou

N° d'ordre	Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
		Ouverture	Corrigé	
1	GRUPEMENT GAS SARL /SOGECI	222 339 140	222 339 140	Non Conforme -Au niveau du matériel réseau, les spécifications techniques des parafoudres, transformateurs H61 15/0,41 kV de 50 kVA et NA3X12500D n'ont pas été renseignées ; -Les caractéristiques techniques des câbles EP n'ont pas été renseignées ; -Au niveau de la chaîne d'isolateurs composite 36 kV, la ligne de fuite n'a pas été renseignée ; -Au niveau des caractéristiques techniques du conducteur BT isolé (épaisseur de l'isolant, matériau, section, forme, isolation, classe, nombre de brins, diamètre minimal sur âme, diamètre minimal conducteur, intensité normale admissible, résistance maximale à 20°C) n'ont pas été renseignées ; -Au niveau des luminaires 120 W, l'intensité du courant fournie est de 2,35 A au lieu de 0,7A demandé ; les fiches des caractéristiques techniques fournies par le soumissionnaire n'ont pas été signées.

Résultats provisoires

2	STE MARTIN PECHEUR	249 611 123	249 611 123	Conforme
3	SOBEG SARL	249 447 941	249 447 941	Non Conforme -Au niveau du matériel réseau, les fiches des caractéristiques techniques fournies par le soumissionnaire n'ont pas été signées ; -Au niveau des spécifications des câbles torsadés 4x16 mm ² alu : le courant nominal admissible et la charge de rupture minimale n'ont pas été renseignés ; -Pour les câbles BT isolés torsadés 3x35+54,6x16 mm ² alu, le courant nominal admissible et la charge de rupture n'ont pas été renseignés ; -Au niveau des luminaires 120 W : l'intensité du courant est de 2,25A au lieu de 0,7A demandée ; -Au niveau de la chaîne d'isolateurs composite 36 kV, la ligne de fuite n'a pas été renseignée.

Attributaire Provisoire : Sté Martin Pêcheur pour un montant TTC de deux cent quarante-neuf millions six cent onze mille cent vingt trois (249 611 123) F CFA, avec un délai d'exécution de 90 jours.

FICHE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE

(Suivant la décision n° 2024-L0447/ARCOP/ORD du 19 novembre 2024)

Appel d'offres ouvert n° 13/2023 lancé pour la fourniture de gadgets publicitaires 2023 à la SONABEL.

Publication de l'avis: Quotidien n° 3645 du jeudi 22 juin 2023 des Marchés Publics

Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 2 :

2.1- : fourniture de 1 000 sacs porte documents

2.2- : fourniture de 500 thermos à café

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		initial	Corrigé en TTC		
01	DIPEOTESON SARL	16 956 600 TTC	16 956 600	4 ^{ème}	Conforme
02	BUREAU MATIQUE P. 2000	16 101 100 TTC	16 101 100	-	Non Conforme Offre anormalement basse
03	MEDIA'STAT	13 570 000 TTC	13 570 000	-	Non Conforme Agrément technique non valide
04	O'TENTIK AGENCE	20 100 000 HTVA	23 718 000	-	Non conforme L'offre de l'entreprise O'TENTIK AGENCE est hors enveloppe budgétaire (Budget prévisionnel= 20 650 000 TTC). Par conséquent, l'offre est écartée de la suite de l'analyse conformément à l'article 3 de l'arrêté N°2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022 portant modification de l'arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018. Agrément technique non valide
05	KATALIA	14 025 000 HTVA	16 549 500	3 ^{ème}	Conforme
06	ELT. PUB SARL	14 000 000 HTVA	16 520 000	1 ^{er}	Conforme
07	DEC COM BURKINA	13 750 000 HTVA	16 225 000	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
08	GOD'S WILL SERVICES	14 777 500 HTVA	17 437 450	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
09	SOCOBAF	15 487 500 TTC	15 487 500	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
10	ADAM'S SARL	16 157 150 TTC	16 157 150	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
11	NODO MULTI SERVICE SARL	13 625 000 HTVA	16 077 500	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
12	E.G.C SARL	17 500 000 HTVA	20 650 000	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
13	SIDABO VISION pro	14 000 000 HTVA	16 520 000	2 ^{ème}	Conforme
14	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	16 107 000 TTC	16 107 000	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
15	DEFI GRAPHIC	17 110 000 TTC	17 110 000	-	Non Conforme Agrément technique non fourni

Attributaire provisoire : ELT. PUB SARL pour un montant HTVA de treize millions huit cent soixante mille (13 860 000) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours

Lot 3 :

3.1- : fourniture de 5 000 tee-shirts

3.2- : fourniture de 5 000 polos manches courtes

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		initial	Corrigé en TTC		
01	ASSA SERVICES	45 430 000 TTC	45 430 000	-	Non conforme Les tee-shirts proposés sont à 75% polyester et 25% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigés par le DAO. Agrément technique non fourni
02	DIPEOTESON SARL	47 200 000 TTC	47 200 000	-	Non conforme Les tee-shirts proposés sont à 85% polyester et 15% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigés par le DAO.

Résultats provisoires

03	MEDIA'STAT	35 400 000 TTC	35 400 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse Les tee-shirts proposés sont à 84,4% polyester et 15,6% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigés par le DAO. Agrément technique non valide Agrément technique non valide
04	BENICIA BUSINESS	45 000 000 HTVA	53 100 000	6 ^{ème}	Non Conforme Agrément technique non fourni
05	SOCIETE SANLE ET FILS	38 000 000 HTVA	44 840 000	-	Non conforme L'entreprise a fourni un seul échantillon de polo au lieu de deux échantillons de polo exigés dans le DAO (un pour l'analyse dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées et l'autre pour comparer à la livraison s'il est attributaire) ; L'entreprise n'a pas fourni d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées en tee-shirts comme exigés dans le DAO. Ces situations ne permettent pas d'apprécier l'entièreté de l'offre présentée. Agrément technique non fourni
06	O'TENTIK AGENCE	55 250 000 HTVA	65 195 000	-	Non conforme L'offre de l'entreprise O'TENTIK AGENCE est hors enveloppe budgétaire (Budget prévisionnel= 56 000 000 TTC). Par conséquent, l'offre est écartée de la suite de l'analyse conformément à l'article 3 de l'arrêté N°2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022 portant modification de l'arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018. Agrément technique non valide
07	ESCAPADE BURKINA	45 577 500 TTC	45 577 500	1 ^{er}	Conforme
08	MILLENIUM HIGH COM	44 840 000 TTC	44 300 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse Les tee-shirts proposés sont à 84% polyester et 16% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton exigé par le DAO. Non fermeté de l'offre et l'agrément technique non fourni.
09	KATALIA	43 300 000 HTVA	51 094 000	-	Non conforme L'entreprise a fourni un (01) seul échantillon de chaque type (tee-shirt et polo) au lieu de deux (02 échantillons) comme exigés dans le DAO (un pour l'analyse dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées, et l'autre pour comparer à la livraison s'il est attributaire). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'entièreté de l'offre présentée. Agrément technique non fourni.
10	ELT. PUB SARL	40 000 000 HTVA	47 200 000	-	Non conforme L'entreprises n'a pas fourni d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier les offres présentées.
11	DEC COM BURKINA	37 500 000 HTVA	44 250 000	-	Non Conforme L'entreprise n'a pas fourni d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier les offres présentées. Agrément technique non fourni.
12	GOD'S WILL SERVICES	42 250 000 HTVA	49 855 000	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
13	SOCOBAF	42 037 500 TTC	42 037 500	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
14	ADAM'S SARL	46 610 000 TTC	46 610 000	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
15	GLOBAL BUSINESS HOUSE	26 750 000 HTVA	31 565 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse Les tee-shirts proposés sont à 84,2% polyester et 15,8% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton exigé par le DAO. Agrément technique non fourni
16	Grpt ACCORD EQUIPEMENTS /SGSN	38 550 000 HTVA	45 489 000	-	Non conforme Les tee-shirts proposés sont à 84,7% polyester et 15,3% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton exigé par le DAO. Agrément technique non fourni
17	FLY EVENT	41 350 000 HTVA	48 793 000	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
18	SIDABO VISION pro	37 825 000 HTVA	44 633 500	-	Non Conforme

Résultats provisoires

					Offre anormalement basse L'entreprise n'a pas fourni d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier les offres présentées.
19	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	44 840 000 TTC	44 840 000	-	Non conforme Les tee-shirts proposés sont à 75,2% polyester et 24,8% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton exigé par le DAO. Agrément technique non fourni
20	DEFI GRAPHIC	48 439 000 TTC	48 439 000	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
21	PROMO PUB (1)	154 580 000 TTC	154 580 000	-	Non conforme L'entreprise fait une soumission unique dans la lettre d'engagement d'un montant de 154 580 000F CFA pour l'ensemble des lots 3 et 5 alors que les DPAO ont prévu que l'appel d'offres soit lancé par lot et que les prix indiqués devront correspondre à la totalité des articles de chaque lot, et à la totalité de la quantité indiquée pour chaque article. Agrément technique non valide

Attributaire provisoire : ESCAPADE BURKINA pour un montant TTC de quarante-cinq millions cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cents (45 577 500) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours

Lot 4 : fourniture de 5 000 polos manches longues

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		Lu	Corrigé en TTC		
01	BENICIA BUSINESS	37 000 000 HTVA	43 660 000	-	Conforme Agrément technique non fourni
02	SOCIEYE SAFI YA INDUSTRIE	30 000 000 HTVA	35 400 000	-	Non conforme L'entreprise ne fournit pas d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'offre. Agrément technique non fourni
03	O'TENTIK AGENCE	43 250 000 HTVA	51 035 000	-	Non Conforme L'offre de l'entreprise O'TENTIK AGENCE est hors enveloppe budgétaire (Budget prévisionnel= 44 250 000 TTC). Par conséquent, l'offre est écartée de la suite de l'analyse conformément à l'article 3 de l'arrêté N°2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022 portant modification de l'arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018. Agrément technique non valide.
04	ESCAPADE BURKINA	36 078 500 TTC	36 078 500	1 ^{er}	Conforme
05	MILLENIUM HIGH COM	39 972 500 TTC	39 972 500	-	Non Conforme Agrément technique non fourni et l'offre au niveau du grammage n'est pas ferme.
06	ELT. PUB SARL	32 750 000 TTC	32 750 000	-	Non Conforme L'entreprise ne fournit pas d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'offre.
07	DEC COM BURKINA	29 800 000 HTVA	35 164 000	-	Non Conforme L'entreprise ne fournit pas d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'offre. Agrément technique non fourni.
08	GOD'S WILL SERVICES	32 575 000 HTVA	38 438 500	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
09	SOCOBAF	33 187 500 TTC	33 187 500	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
10	ADAM'S SARL	34 721 500 TTC	34 721 500	-	Non Conforme Agrément technique non fourni
11	GLOBAL BUSINESS HOUSE	19 750 000 HTVA	23 305 000	-	Non Conforme Le polo proposé est à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigé par le DAO. Agrément technique non fourni
12	Grpt ACCORD EQUIPEMENTS/SGSN	30 315 000 HTVA	35 771 700	-	Non conforme Le polo proposé est à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigé par le DAO. Agrément technique non fourni
13	E.G.C SARL	37 500 000 HTVA	44 250 000	-	Non conforme Le soumissionnaire a fourni un (01) échantillon de polo manche courte et un (01) autre échantillon de polo

Résultats provisoires

					manche longue au lieu de deux (02) polos manches longues comme exigés dans le DAO, (un pour l'analyse dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées, et l'autre pour comparer à la livraison s'il est attributaire). Agrément technique non fourni
14	E.G.T. C	38 350 000 TTC	38 350 000	-	Conforme Agrément technique non fourni
15	SIDABO VISION pro	30 000 000 HTVA	35 400 000	-	Non Conforme L'entreprise ne fournit pas d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'offre.
16	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	34 928 000 TTC	34 928 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse Le polo proposé est à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigé par le DAO. Agrément technique non fourni
17	DEFI GRAPHIC	38 350 000 TTC	38 350 000	-	Non Conforme Agrément technique non fourni

Attributaire provisoire : ESCAPADE BURKINA pour un montant TTC de trente-six millions soixante-dix-huit mille cinq cents (36 078 500) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours

Lot 5 : fourniture de 3 500 survêtements

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	initial	Corrigé	
1	Groupement ROYAUME SPORT/PHOENIX COMPANY	81 350 500	-	95 993 590	-	Non Conforme Les survêtements proposés sont à 100% polyester au lieu de 90% polyester et 10% spandex (élasthanne) exigé par le DAO. Agrément technique non fourni.
2	PLANETE SPORT	83 125 000	-	98 087 500	-	Non Conforme Les survêtements proposés sont à 100% polyester au lieu de 90% polyester et 10% spandex (élasthanne) exigé par le DAO. Il en est de même pour le grammage 262 g au lieu de 270-280 g. Agrément technique non fourni.
3	ESCAPADE BURKINA	71 312 500	-	84 148 750	-	Non Conforme Les matières utilisées n'ont pas été quantifiées conformément aux exigences du DAO. Il en est de même pour le grammage 285 g au lieu de 270-280 g.
4	Millenium High Com	70 000 000	-	82 600 000	-	Non Conforme Les survêtements proposés sont à 100% polyester au lieu de 90% polyester et 10% spandex (élasthanne) exigé par le DAO. L'offre n'est pas ferme au niveau du grammage. Agrément technique non fourni.
5	SOCOBAF	65 625 000	-	77 437 500	-	Non Conforme Les survêtements proposés sont à 100% polyester et au lieu de 90% polyester et 10% spandex (élasthanne) exigé par le DAO. Il en est de même pour le grammage 242 g au lieu de 270-280 g. Agrément technique non fourni.
6	Adam's SARL	69 755 000	-	82 310 900	-	Non Conforme Les survêtements proposés sont à 100% polyester et au lieu de 90% polyester et 10% spandex (élasthanne) exigé par le DAO. Il en est de même pour le grammage 245 g au lieu de 270-280 g. Agrément technique non fourni.
7	Grpt ACCORD EQUIPEMENTS/SGSN	70 896 000	-	83 657 280	-	Non Conforme Les survêtements proposés sont à 100% polyester au lieu de 90% polyester et 10% spandex (élasthanne) exigé par le DAO. Il en est de même pour le grammage 267 g au lieu de 270-280 g. Agrément technique non fourni.
8	E.G.T. C	83 930 000	-	99 037 400	-	Non Conforme Les survêtements proposés sont à 100% polyester au lieu de 90% polyester et 10% spandex (élasthanne) exigé par le DAO. Agrément technique non fourni.
9	SIDABO VISION pro	70 140 000	-	82 765 200	-	Non Conforme L'entreprise soumissionnaire n'a pas fourni d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne

Résultats provisoires

						permet pas d'apprécier les offres présentées.
10	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	69 300 000	-	81 774 000	-	Non Conforme Les survêtements proposés sont à 100% polyester et au lieu de 90% polyester et 10% spandex (élasthanne) exigé par le DAO. Agrément technique non fourni.
11	DEFI GRAPHIC		-		-	Non Conforme Le soumissionnaire a fourni un seul échantillon de survêtement au lieu de deux proposés comme exigés dans le DAO, (un pour l'analyse au laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmier les matières utilisées, et l'autre pour comparer à la livraison s'il est attributaire). Agrément technique non fourni.
12	PROMO PUB (1)	131 000 000	-	154 580 000	-	Non Conforme Les survêtements proposés sont à 100% polyester et au lieu de 90% polyester et 10% spandex (élasthanne) exigé par le DAO. Agrément technique non valide.

Attributaire provisoire : Néant pour offres non conformes aux conditions du DAO

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

Résultats provisoires

REGION DU NORD

Appel d'Offres : N°2025-001/MATM/RNRD/GVR-OHG/SG du 06 JANVIER 2025 relatif aux travaux de réalisation de l'AEPS de Rondo dans la commune de Kalsaka, Province du Yatenga au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

Publication : Revue des marchés publics N°4051 du 10/01/2025 - Date de dépouillement : 24 janvier 2025 ;

Financement : Budget de l'Etat, gestion 2025.Lot Unique : Travaux de réalisation de l'AEPS de Rondo dans la commune de Kalsaka, Province du Yatenga au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

Soumissionnaires	Montant HT FCFA		Montant TTC FCFA		Observations
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
ETABLISSEMENT OUEDRAOGO INOUSSA DIT SEKOU ET FRERES (E O S I F)	121 670 998	121 670 998	143 571 777	143 571 777	<p><u>Personnel non conforme :</u> -Chef de mission : 05 projets similaires fournis dont 01 non conforme : réalisation de 05 PEA et 02 Gros débits pour celui non conforme. -Conducteur des Travaux : 05 projets similaires fournis dont 01 non conforme : réalisation de 05 PEA et 02 Gros débits pour celui non conforme. <u>Note sur les spécifications et les caractéristiques techniques non conforme</u> -Non Fourni <u>Planning et méthodologie non conforme</u> La description des travaux faite dans la méthodologie est différente des travaux de réalisation d'une AEPS : réalisation d'un forage de 3.5m3/h, réalisation 01 borne fontaine par PEA</p>
ANDAL – INGENIERIE - CONSEIL /SARL	128 655 240	128 655 240	151 813 183	151 813 183	<p><u>Personnel non conforme :</u> -Chef de mission : *Six (06) projets similaires fournis dont un (01) seul conforme *Attestation de travail non fourni -Conducteur des Travaux : *Six (06) projets similaires fournis dont un (01) seul conforme *Attestation de travail non fourni Électromécanicien : Attestation de travail non fourni -Dessinateur Autocadiste *Attestation de travail non fourni - Chef d'équipe Topographique *Attestation de travail non fourni -Chef d'équipe Plomberie * Attestation de Formation fourni au lieu d'un diplôme en plomberie * Attestation de travail non fourni - Chef d'équipe Maçonnerie * Attestation de travail non fourni <u>Note sur les spécifications et les caractéristiques techniques non conforme</u> Ce qui est fourni ne donne pas les différentes spécifications et les différentes caractéristiques des matériaux et matériels qui serait utilisé (modules solaire, pompe, différents types de tôles pour château ...etc.) dans le cadre de ce travail qui est un ouvrage complexe. <u>Chiffre d'affaire annuel moyen global et la capacité de financement non conforme</u> Le chiffre d'affaires moyen global fourni est de 95 800 374 Francs CFA au lieu de 100 000 000 Francs CFA demandé dans le dossier. <u>Planning et méthodologie non conforme</u> Planning d'approvisionnement non fourni Les tâches principales ne sont pas mentionnées dans la méthodologie : Pompage longue durée, construction et équipement de château d'eau ; fourniture et pose des équipements de distribution, ouvrages annexes et prestations diverses, levé topographique, dossier d'exécution, etc.</p>
ATELIER DE CONSTRUCTION METALLIQUE GENERAL (A.C.M. G)	118 096 158	118 096 158	139 353 466	139 353 466	CONFORME
Groupement COMOB /DAOUEGA SERVICE	129 264 875	129 264 875	152 512 493	152 512 493	CONFORME
Attributaire	ACMG pour un montant de Cent trente-neuf millions trois cent cinquante-trois mille quatre cent soixante-six (139 353 466) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

Résultats provisoires

DDP: N°2025-002/MATM/RNRD/GVT-OHG/SG du 10 Janvier 2025 des travaux de diagnostics de quinze (15) forages en vue de la réhabilitation de dix (10) forages pour le compte de la direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord. Publication : Revue des marchés publics N°4065 du jeudi 30 janvier 2025 - Date de dépouillement : 05 février 2025 ; Financement : Budget de l'Etat, gestion 2025.			
Lot unique : travaux de diagnostics de quinze (15) forages en vue de la réhabilitation de dix (10) forages pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.			
Soumissionnaires	Montants en francs CFA HTVA		Observations
	Lu	Corrigé	
Société d'Hydraulique, du Bâtiment, des Travaux Publics et de Commerce (SHBTPC)	19 940 000	19 940 000	CONFORME
Attributaire	<i>Société d'Hydraulique, du Bâtiment, des Travaux Publics et de Commerce (SHBTPC) est attributaire des travaux du Lot unique des travaux de diagnostics de quinze (15) forages en vue de la réhabilitation de dix (10) forages pour le compte de la direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord pour un montant de dix-neuf millions neuf cent quarante mille (19 940.000) F CFA HVTA</i>		

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

RECTIFICATIF des résultats de la Demande de prix N° 2025-04/MS/SG/CHUR-OHG/DMP pour l'acquisition et installation de climatiseurs parus dans le quotidien des marchés publics n°4075 du jeudi 13 février 2025, page 52. Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025 - Publication : Quotidien N° 4063 du mardi 28 janvier 2025 page 27 Date de dépouillement : 03 février 2025. Nombre de plis reçus : quinze (15) – Estimation prévisionnelle du coût : Vingt millions (20 000 000) de FCFA TTC Détermination des offres anormalement basses ou élevées Borne inférieure : 15 852 017 F CFA TTC Borne supérieure : 21 446 847 F CFA TTC			
Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
ENTREPRISE KANEYCE	14 005 000 F CFA HT	16 525 900 FCFA TTC	Offre non conforme pour pièces administratives non fournies Pièces administratives non fournies (ASF ; ASC ; AJT ; ASMP ; AIRC ; CNF) Malgré la correspondance N°01/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 03/02/2025
ABM EXPERTISES AFRICA	16 900 000 F CFA HT 19 942 000 F CFA TTC	-	Offre conforme.
Nidis SARL	15 941 750 F CFA HT		Offre non conforme <u>Prescription technique</u> Climatiseur 5CHV Item 5 : Alimentation de fonctionnement monophasée proposée au lieu d'une alimentation de fonctionnement triphasée demandée
ENGCI-SARL	13 350 000 F CFA HT 15 753 000 F CFA TTC	15 753 000 F CFA TTC	Offre non conforme pour pièces administratives non fournies Pièces administratives non fournies (CNF) Malgré la correspondance N°04/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 03/02/2025 Et offre financière anormalement basse
PNEUMATIQUE KANAZOE	13 480 000 F CFA HT 15 906 400 F CFA TTC	15 906 400 F CFA TTC	Offre non conforme pour pièces administratives non fournies Pièces administratives non fournies (ASF ; ASC ; AJT ; ASMP ; AIRC ; CNF) Malgré la correspondance N°05/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 03/02/2025
ENTREPRISE YIENUTODIMA SERVICES	15 185 000 F CFA HT 17 918 300 F CFA TTC	17 918 300 F CFA TTC	Offre non conforme pour pièces administratives non fournies Pièces administratives non fournies (ASF ; ASC ; AJT ; ASMP ; AIRC ; CNF) Malgré la correspondance N°06/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 03/02/2025
IBTS.BF	16 135 000 F CFA HT	-	Offre non conforme <u>Prescription technique</u> Climatiseur 2CHV Item 4 : capacité de refroidissement 18000 btu/h de 1620 w proposé au lieu de 18000 btu/h de 1740-1790 w demandé Climatiseur 5CHV Item 6 : Efficacité énergétique non proposée demandé : compris entre 3 et 2,4 Proposé : compris entre
CABLERIE DU FASO	15 989 000 F CFA TTC	15 989 000 F CFA TTC	Offre conforme

Résultats provisoires

SODIKAD	14 237 288 F CFA HT	-	Offre non conforme <u>Prescriptions techniques</u> Climatiseur 3 CHV Item 4 : 2400 btu/h 2450-3250 proposé au lieu de 2400 btu/h 2400-2500 demandé
GTN	13 474 576 F CFA HT 15 900 000 F CFA TTC	15 900 000 F CFA TTC	Offre conforme,
ENTREPRISE CONGO ASSAMI ET FRERE	13 500 000 F CFA HT	15 930 000 F CFA TTC	Offre non conforme pour pièces administratives non fournies Pièces administratives non fournies (ASF ; ASC ; AJT ; ASMP ; AIRC ; CNF) Malgré la correspondance N°13/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 03/02/2025
TRANSCEND	16 015 000 F CFA HT	18 897 700 FCFA TTC	Offre conforme,
AP.MA	13 690 000 F CFA HT	16 154 200 F CFA TTC	Offre conforme,
JEHO NISSI SARL	16 430 320 F CFA TTC	16 430 320 F CFA TTC	Offre conforme,
ETS KO.MATATA E.K.O.MA	14 792 000 F CFA HT	17 454 560 F CFA TTC	Offre conforme,
ATTRIBUTAIRE	<p>Infructueux pour insuffisance technique du dossier de demande de prix Suite aux recours préalables des entreprises ABM EXPERTISES AFRICA et NIDIS Sarl contre les résultats provisoires de la demande de prix paru dans le quotidien des marchés publics N°4075 du jeudi 13 février 2025, page 52 aux motifs suivants : Pour ABM EXPERTISES AFRICA, l'arrêté 2024-0561/MEF/CAB du 28 octobre 2024 portant adoption des spécifications techniques standard sur la climatisation, ne prévoit pas de climatiseurs non Inverter. Les climatiseurs inverter consomment nettement moins l'électricité par rapport aux climatiseurs non inverter et que le fait de proposer un produit d'une qualité nettement supérieure ne peut en aucun cas être un motif de non-conformité. Pour NIDIS Sarl, la CAM a affirmé qu'il a proposé des climatiseurs inverter au lieu de climatiseurs non inverter demandés. Après examen de ces deux (02) recours, la CAM a conclu que celui de l'entreprise ABM EXPERTISES AFRICA est fondé mais selon le principe d'égalité des candidats, une réévaluation des offres sur cette base entraînerait un biais de procédure. Celui de l'entreprise NIDIS Sarl est aussi fondé En réponse à ce recours, la CAM confirme que la divergence mentionnée pour les climatiseurs 3 CHV constitue une insuffisance résultant d'une erreur de saisie au niveau des spécifications techniques. Toutefois, cette erreur n'a pas d'incidence directe sur la conformité technique globale de son offre. L'Inconformité confirmée pour le climatiseur 5 CV : Nous constatons que son offre demeure non conforme en raison de la divergence technique identifiée à l'item 5 concernant le climatiseur 5 CV, où les spécifications exigeaient une alimentation triphasée alors qu'il a proposé une alimentation monophasée. Cette non-conformité justifie pleinement le rejet de sa proposition conformément aux dispositions des articles pertinents.</p>		

REGION DES HAUTS-BASSINS

PUBLICATION RECTIFICATIVE DES RESULTATS

(Revue n 4057 du 20 janvier 2025)

Avis de demande de prix à commande N°2024-019/ENAF/DG/PRM du 04/12/2024 relatif aux prestations de service de pause-café et de pause déjeuner au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou – Financement : Budget de l'ENAF de Matourkou, exercice 2025-
Avis publié dans la revue des marchés publics N°4037 du lundi 23/12/2024, page 34- Date d'ouverture : -30/12/2024- Nombre de plis reçus : quatre (04) - Lettre de convocation CAM N°2024-0679 /ENAF/DG/PRM du 27/12/2024-Date de délibération : 30/12/2024.

N°	Nom des candidats	Montant de la soumission lu en F CFA				Montant de la soumission corrigé en F CFA				Observations
		Minimum		Maximum		Minimum		Maximum		
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
1	MIRADOR PRESTATIONS	250 000		12 500 000		250 000		12 500 000		Classé : 1 ^{er}
2	BARAKO TRADING	295 000		14 750 000		295 000		14 750 000		Non classé : absence de bordereau des prix faisant ressortir les quantités minimum et maximum ainsi que les totaux minimum et maximum conformément au canevas joint dans le dossier à la page 41
3	VISA PROPRE SERVICES	362 500		18 125 000		362 500		18 125 000		Non classé : offre TTC Hors enveloppe
4	CAFE-RESTAURANT MARMITES D'OR	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non classé : manifestation d'intérêt en lieu et place d'une demande de prix proposée

Attributaire : MIRADOR PRESTATIONS pour un montant :

-minimum hors taxes deux cent cinquante mille (250 000) F CFA F CFA ;

- maximum hors taxes de quatorze millions trois cent soixante-quinze mille (14 375 000) F CFA avec une augmentation de 15%, soit 375 plats supplémentaires.

Le délai de validité est d'un (01) an, gestion budgétaire 2025 et le délai d'exécution des commandes est de trente (30) jours



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 27 à 31**
- * **Marchés de Travaux** **P. 32**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 33 & 34**

Fournitures et Services courants

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement de l'Office National d'Identification (ONI).

Avis de demande de prix
N°2025__04__/ONI/DG/SG/PRM
Financement : Budget de l'ONI, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, de l'Office National d'Identification (ONI).

1. L'ONI lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique.

Lot unique : Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement de l'ONI

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'ONI Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix chez la Personne Responsable des Marchés sis à la Porte 101, Avenue Mamadou

SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de l'ONI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (0 3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Porte 101, Avenue Mamadou SIMPORÉ - 01 BP 5675 Ouagadougou 01 Tél. : (+226) 25 49 77 95 – 25 49 77 36 – E-Mail : oni@oni.bf **03/03/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : l'enveloppe prévisionnelle est de trente millions (30 000 000) francs CFA TTC

Le Directeur Général

Arzouma Daouda Parfait LOURE
Magistrat
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Entretien/nettoyage des bâtiments administratifs et des services connexes au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré à commandes

N°2025/02/MS-/SG/CHU-T/DMP

date : 11/02/2025

Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2025

1. Cet avis d'appel d'offres ouvert à commande fait suite au projet de budget gestion2025,duCentre Hospitalier Universitaire DE TENGANDOGO -.

2. Le Centre Hospitalier Universitaire DE TENGANDOGO (CHU-T) dispose defonds sur le budget du CHU-T, afin de financerl'entretien/nettoyage des bâtiments administratifs et des services connexes du CHUT.

3. Le Centre Hospitalier Universitaire DE TENGANDOGO sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : l'entretien/nettoyage des bâtiments administratifs et des services du CHU-T.

Les prestations se décomposent en quatre(04) lots répartis comme suit :

- lot 1 : entretien et nettoyage des locaux du CHU-T ;
- lot 2 : entretien et nettoyage des locaux du Centre de Cancérologie et de la Médecine Physique et Réadaptation ;
- lot 3 : vidange, curage, débouchage des fosses, puits perdus et regards du CHU-T ;
- lot 4 : levée et élimination des déchets biomédicaux du CHU-T, du Centre de Cancérologie et de la Médecine Physique et Réadaptation.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publicset prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : BP 11 BP 104 Ouaga CMS 11, Route nationale N°6 sise à Tengandogo au 1er étage du Bâtiment administratif-Direction des marchés publics. Tél : 25 49 09 00 Poste 1138 ; de 7H 30 à 15H 30

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité technique et expérience :

Voir le DPAO et les ST pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable à la caisse du CHU-T de :

- lot1 : trente mille (30 000) francs CFA ;
- lot 2 : vingt-cinq mille (25 000) francs CFA ;
- lot3 : vingt mille (20 000) francs CFA et ;
- lot4 :vingt-cinq mille (25 000) francs CFA–

6. Les offres devront être soumises au service des marchés du CHU-Tau plus tard le **10/03/2025 à 09 heures 00 mn** en un (1) original et [comme spécifié au DPAO] copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : un million quatre cent mille (1 400 000) F CFA ;
- lot 2 : quatre cent mille (400 000) F CFA
- lot 3 : deux cent mille (200 000) F CFA
- lot 4 : cinq cent mille (500 000) F CFA

Les montants prévisionnels des enveloppes sont :

- lot1 : soixante-dix millions (70 000 000) F CFA
- lot 2 : vingt millions (20 000 000) FCFA.
- lot 3 : dix millions (10 000 000) FCFA ;
- lot 4 : vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/03/2025 à 09 heures 00 mn** dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment administratif du CHU-T.

Le Directeur des marchés publics

Albert KOUDOUGOU

**Prestation de pause-café dans les localités autres que Ouagadougou
au profit des structures centrales du MESRI.**

**Avis de demande de prix à commandes
N°2025-003/MESRI/SG/DMP du 18/02/2025
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation lance une demande de prix à commandes ayant pour objet : prestation de pause-café dans les localités autres que Ouagadougou au profit des structures centrales du MESRI.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont en lot unique avec un budget prévisionnel de :
 - Minimum : quatorze millions (14 000 000) FCFA TTC
 - Maximum : vingt-deux millions cinq cent trente-sept mille (22 537 000) FCFA TTC.
3. Le délai de livraison est au plus tôt 4 jours et au plus tard 28 jours pour chaque commande. La période de validité du contrat couvre l'année budgétaire 2025.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées des pièces administratives et d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06, avant le **03/03/2025, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. La formule de l'offre anormalement basse ou élevée sera appliquée.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Bassissama Viviane KABORE/OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Fourniture de pause-café, déjeuner et location de salle au profit de l'USEM

**Avis de demande de prix à commandes
N°2025-006/MEMC/SG/DMP du 19 février 2025
Financement : IDA-D872-BF & 6959-BF.**

1. Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café, déjeuner et la location de salle au profit de l'Unité Sectorielle d'Exécution du Volet Mines (USEM) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les acquisitions se décomposent en un lot unique : fourniture de pause-café, déjeuner et la location de salle au profit de l'Unité Sectorielle d'Exécution du Volet Mines (USEM) à Ouagadougou.
4. Le budget prévisionnel est de : quarante millions (40 000 000) francs CFA
5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque commande.
6. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52. Adresse électronique : dmpmemc26@gmail.com.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.
8. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEMC, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52, avant le **28/02/2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de non réception de l'offre transmise par le candidat.
10. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

***Le Directeur des marchés publics
Président de la commission d'attribution des marchés.***

Alain Florent YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Conclusion d'un accord-cadre multi attributaires en vue de l'acquisition de titres de transport

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N°2025-003F/LONAB/DG/DPS/DMA

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'exécution du plan de passation des marchés publics 2025 de la qui sera publié dans la revue des marchés publics du Burkina Faso et sur le site web de la LONAB à l'adresse lonab@lonab.bf.
2. Elle sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : conclusion d'un accord-cadre multi attributaires en vue de l'acquisition de titres de transport (billetterie)
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après
5. Les exigences en matière de qualifications sont : être une agence de voyage accréditée avec un agrément IATA pour l'exercice en cours et dûment autorisée à opérer au Burkina Faso. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Une liste de quatre (04) agences au maximum sera retenue, pour autant que la concurrence le permette, en vue de la signature de l'accord cadre.
7. Le délai d'exécution de validité de l'accord cadre est de quatre (04) ans.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier d'appel d'offres ouvert par le Candidat.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après [dans les bureaux de **24/03/2025**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : quatre millions (4 000 000)FCFA
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/03/2025 à partir 9 heures 15 minutes GMT** à l'adresse suivante : siège de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01- Salle de traitement au 1er étage de l'ancien bâtiment.

NB : le Budget prévisionnel annuel est de : 143 400 000 francs CFA TTC.
Le Budget prévisionnel de l'accord cadre est de : 572 600 000 francs CFA TTC

*Le Directeur des Marchés et des Approvisionnements
Président de la CAM/LONAB*

Siméon OUEDRAOGO

Travaux de reprise de la terrasse DG au profit de LA POSTE BF

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° : 2025-004/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI
Financement : Budget LA POSTE BF Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de La Poste Burkina Faso.

La Poste Burkina Faso sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux de reprise de la terrasse DG au profit de LA POSTE BF.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPDPX pour les informations détaillées.
La demande de prix est composée d'un (01) lot :

Lot unique : travaux de reprise de terrasse DG au profit de LA POSTE BF, avec un budget prévisionnel de trente millions (30 000 000) FCFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trois (03) mois pour le lot unique.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II BP 6000 Ouagadougou-CNTC 10 000 Tél. : 25 41 90 41, et prendre connaissance des documents de 07h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 (lundi au jeudi) et 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 (Vendredi).

Les candidats éligibles, intéressés par le présent avis, peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot unique, à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du Département des marchés (DM) sis coté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II BP 6000 Ouagadougou-CNTC 10 000, Tél. : 25 41 90 41. La méthode de paiement sera par mandat 5CHP auprès de toute Agence LA POSTE BF. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux DPDPX, et accompagnées d'une garantie de soumission de neuf cent mille (900 000) F CFA pour le lot unique, devra parvenir ou être remises au bureau porte N°1 du Département des Marchés sis coté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II BP 6000 Ouagadougou-CNTC 10 000, Tél. : 25 41 90 41 au plus tard **le 04/03/2025 à 9h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des offres.

**Le Président de la Commission
D'attribution des Marchés**

Christian ZOMBRE
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION DE COMPARAISON DES TARIFS DES OPERATEURS A LA DISPOSITION DES CONSOMMATEURS AU PROFIT DE L'ARCEP

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-002/AMI/ARCEP/SE/PRM
Financement : Fonds propres ARCEP**

1. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2024.

2. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2025.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

L'objectif général de la mission est de concevoir, développer et opérationnaliser une application de comparaison des tarifs des services et offres de détail de téléphonie et d'Internet fixes et mobiles des opérateurs de réseaux de communications électroniques au Burkina Faso.

Les principaux objectifs à atteindre sont les suivants :

- Concevoir l'outil de comparaison des tarifs et soumettre notamment une description détaillée des schémas et des options des modalités de fonctionnement de l'application de comparaison des tarifs ;
- Elaborer la maquette de l'application ;
- Implémenter l'application l'opérationnaliser sur le site web de l'ARCEP ;
- Intégrer l'application notamment sur Play store et Apple store pour les besoins de son téléchargement et de son installation sur les terminaux.

Le consultant aura pour tâches de :

- concevoir et mettre en place, l'application permettant la comparaison en ligne des offres commerciales ou plans tarifaires des opérateurs via une interface web ergonomique, responsive et sécurisée,
- Editer les règles de comparaison des offres ;
- concevoir les formulaires de saisie des offres commerciales des opérateurs et de toutes données nécessaires pour les fonctionnalités attendues de l'application ;
- définir les règles de saisie des formulaires (champs obligatoires, validité et validation des données, unités des données chiffrées, etc.) ;
- proposer pour validation un projet de maquette de l'application de comparaison tarifs ;
- réaliser l'application;
- former et assister les opérateurs pour la saisie des offres commerciales, des plan tarifaires et de toutes données nécessaires pour les fonctionnalités attendues de l'application ;
- recueillir et traiter les attentes des opérateurs sur l'interface web l'application ;
- former et assister l'équipe technique de l'ARCEP à l'exploitation de l'application;
- définir les messages d'erreurs permettant une meilleure identification des dysfonctionnements éventuels;
- définir les messages d'alertes signalant notamment les mises à jour des offres commerciales et des plans tarifaires par les opérateurs et prévoir leur traçabilité ;
- fournir un manuel détaillé permettant une utilisation aisée de l'application;
- proposer un modèle de rapport périodique d'analyse des statistiques d'utilisation de l'application ;
- assurer l'archivage des données suivant les règles spécifiées : données brutes, données traitées ;
- élaborer un contenu visuel et écrit de présentation et d'explication au grand public de la version définitive de l'application.

Le cabinet de consultants mettra en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la réalisation satisfaisante des objectifs spécifiques définis ci-dessus pour cette mission.

La réalisation de la mission ne doit pas excéder cent-quatre-vingt (180) jours calendaires hors délai d'amendement des rapports par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des postes.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessus indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet de consultants faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet du consultants, le nom du directeur/du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;

- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION MONTANT DE LA MISSION ANNEE DU CONTRAT NOM DU CLIENT CONTACT DU CLIENT

5. CRITERES D'EVALUATION

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (expérience dans les missions de conception et de réalisation d'applications web) sur les trois (03) dernières années (joindre les copies des pages de garde (portant l'objet du marché) et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité-coût.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard **le 27/03/2025 à 09 h 00 mn** avec la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION DE COMPARAISON DES TARIFS DES OPERATEURS A LA DISPOSITION DES CONSOMMATEURS AU PROFIT DE L'ARCEP ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Travaux**

P. 35 à 37

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 38 à 66

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE

Construction d'un bâtiment administratif à usage de bureaux au profit de l'Arrondissement N°10

Avis de demande de prix

N° 2025-01/CO-ARRDT N°10/M/CAB/PRM

Financement : Budget de l'Arrondissement N°10 gestions 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Arrondissement N°10.

1. L'Arrondissement N°10 dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la construction d'un bâtiment administratif à usage de bureaux au profit de la mairie de l'Arrondissement N°10 tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréée (agrément B2 au moins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

3. La construction du bâtiment administratif à usage de bureaux est en lot unique :

- budget prévisionnel : cent sept millions cinq cent mille (107 500 000) francs CFA TTC.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de l'Arrondissement N°10 sis Rue : 28.116 ; 01 BP : 85 Ouaga 01 Numéro de téléphone : 25 39 59 02. /70 59 39 64/ 70 29 25 23.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit reti-

rer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de l'Arrondissement N°10, sise Rue 28.116 ; 01 BP : 85 Ouagadougou 01, Numéro de téléphone : 25 39 59 02 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA auprès du Régisseur de recettes de l'arrondissement N°10 ou de la Recette municipale sise à la Trésorerie régionale du Centre.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions deux cent mille (2 200 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de l'Arrondissement N°10 sis Rue : 28.116 ; 01 BP : 85 Ouaga 01, Numéro de téléphone : 25 39 59 02, avant le **03/03/2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Présidente de la Commission
d'attribution des marchés**

ROUAMBA Bibata

Réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine au profit de la commune de Zoaga

Avis de demande de prix
N° 2025-01/RCES/PBLG/CZGA/SG
Financement :
Budget communal/Fonds Minier, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Mairie de Zoaga. La commune de Zoaga lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine au profit de la commune de Zoaga. Les travaux seront financés sur Budget communal/Fonds Minier.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés Fn pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en lot unique comme suit : Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaines dans les villages de Pakoungou, Zoaga Centre (Naf Tégouré) et CEG de Bougré au profit de la Commune de Zoaga. NB : l'enveloppe prévisionnelle est de 14 250 000 francs CFA
 2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 45 jours.
 3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Mairie de Zoaga : 78 07 49 46
 4. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) F CFA à la Perception de Zabré.
 5. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Zoaga , avant **le 03/03/2025, à 09heures..** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Personne Responsable des Marchés de la mairie de Zoaga,
Président de la Commission d'attribution des marchés*

N'DO Kader Ghyslin
Secrétaire Administratif

REGION DU SUD-OUEST

Construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin à l'école primaire bilingue de Kpankpirè, dans la commune de Zambo

Rectificatif du Quotidien n°4079 - Mercredi 19 février 2025, page 71, portant sur la date d'ouverture des offres

Avis de demande de prix
N° 2025-01/RSUO/PIB/C-ZMB/PRM du 17 janvier 2025
Financement : Budget communal
(ADCT/KFW-FDC III + fonds propre), gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Zambo.

1. La commune de Zambo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés en catégorie B1 au minimum en bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot unique: Lot unique : construction de trois (03) salles de classe+ bureau + magasin + un mât à l'école primaire bilingue de Kpankpirè.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante-quinze (75) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Monsieur KOUAME Brahima OUATTARA; tel : 64 79 80 26 au secrétariat de la mairie de Zambo tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du secrétaire de la mairie de Zambo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de la Trésorerie Départementale de Dissihn. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de : Six cent mille (600 000) F CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la mairie, avant **le 07/03/2025, à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Les montants prévisionnels est de vingt-deux millions (22 000 000) FCFA HTVA.

Le Personne Responsable des Marchés

KOUAME BRAHIMA OUATTARA
Agent de Bureau

REGION DU SUD-OUEST

Construction de trois (03) salles de classe+bureau + magasin à l'école primaire publique de Ténoulé «B», dans la commune de Guéguéré

Rectificatif du Quotidien n°4079 - Mercredi 19 février 2025, page 72, portant sur la date d'ouverture des offres

Avis de demande de prix
N° : 2025-01/RSUO/PIB/C-GGR/PRM du 22 janvier 2025
Financement : Budget communal
(ADCT/KFW-FDC III + fonds propre), gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Guéguéré.

1. La commune de Guéguéré lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés en catégorie B1 au minimum en bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot unique: Lot unique : construction de trois (03) salles de classe+ bureau + magasin + un mât à l'école primaire publique de Ténoulé « B », dans la commune de Guéguéré.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre vingt dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Monsieur Abdoul Karim KABRE; tel : 66 65 51 05 au secrétariat de la mairie de Guéguéré tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du secrétaire de la mairie de Guéguéré moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de la Trésorerie Provinciale de Dano. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux(02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de : six cent mille (600 000) F CFA,devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la mairie, avant **le 07//03/2025, à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Les montants prévisionnels est de vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) FCFA HTVA.

Le Personne Responsable des Marchés

Abdoul Karim KABRE

Constitution d'une base de données de fournisseurs de la DPEPPNF-LERABA pour l'année 2025

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-001/MENAPLN/RCAS/DREPPNF-CAS/DPEPPNF-LRB**

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits, Gestion 2025, la DPEPPNF Léraba souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot 1 Mobiliers de bureau
- Lot 2 Matériel informatique
- Lot 3 Fournitures de bureau
- Lot 4 Produits d'entretien
- Lot 5 Fournitures informatiques et péri-informatiques
- Lot 6 Fournitures diverses conférences

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- Lot 7 Bâtiment intérieur
- Lot 08 Matériels informatiques et péri-informatiques
- Lot 09 Véhicules à deux roues
- Lot 10 Climatiseurs
- Lot 11 Véhicules à quatre roues
- Lot 12 Nettoyage de bâtiments

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La DPEPPNF-LERABA rappelle aux fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Provincial de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de la Léraba indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs ainsi que la précision du Lot concerné » au service de gestion de la DPEPPNF/Léraba au plus tard **le 26/02/2025**. Contact : 76-03-35-84

Le Gestionnaire des crédits de la DPEPPNF-LERABA

Célestin TRAORE
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la DPESFPT-LERABA pour l'année 2025

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-001/MESFPT/RCAS/DRESFPT-CAS/DPESFPT-LRB**

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits délégués, Gestion 2025, la DPESFPT Léraba souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot 1 Matériel et mobilier de bureau
- Lot 2 Réfrigérateur
- Lot 3 Matériel informatique de bureau
- Lot 4 Fourniture de bureau
- Lot 5 Produit pour informatique et péri-informatique
- Lot 6 Produits d'entretiens

PRESTATION DE SERVICES COURANT

- Lot 1 Restauration
- Lot 2 Entretien Bâtiment intérieur
- Lot 3 Entretien de climatiseurs
- Lot 4 Nettoyage de bâtiments
- Lot 5 Réfection circuit eau et électricité
- Lot 6 Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La DPEPS-LERABA rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Provincial des Enseignements Post-primaire et Secondaire de la Léraba indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat de la DPESFPT/Léraba au plus tard **le 26/02/2025**. Contact : 73 57 80 27/75 32 57 48.

Le Gestionnaire des crédits délégués de la DPESFPT-LERABA

Ardiouma BARRO

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS / PRESTATAIRES DE LA COMMUNE DE SINDOU POUR L'ANNEE 2025

**Avis de manifestation d'intérêt
N°2025 – OO1**

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits du budget communal, gestion 2025, la commune de Sindou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens, services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultant pour les domaines ci- après :

- I FOURNITURES ET EQUIPEMENTS
- II REALISATIONS PRESTATIONS DE SERVICES COURANTS
- III TRAVAUX
- IV CONSULTATION DE CONSULTANT

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis – à vis de l'administration.

La Mairie de Sindou rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1) Une lettre de demande d'inscription adressée à monsieur le Président de la Délégation spéciale indiquant le domaine d'activité du candidat ;
- 2) Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3) Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4) Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5) Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6) Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs / prestataires ainsi que la précision du domaine concerné » auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie au plus tard **le 26/02/2025**. Contact : 77 39 43 77.

La Personne Responsable des Marchés

Aboubacar SANOGO
Administrateur Civil

Constitution d'une liste additive de candidats à consulter pour la mise en œuvre des demandes de cotation au profit de la commune de Komsilga en 2025

Avis à manifestation d'intérêts
N° :2025-02/RCEN/PKAD/CR-KSG/M/PRM

Cet avis à manifestation d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Komsilga.

1. la commune de Komsilga lance une manifestation d'intérêt ayant pour objet la constitution d'une liste additive de candidats à consulter pour la mise en œuvre des demandes de cotation au profit de la commune de Komsilga en 2025.
2. La participation à la manifestation d'intérêts est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et intervenants dans au moins l'un des domaines d'activités suivants :

I°) FOURNITURES COURANTES

- lot1 :produits pharmaceutiques(agrément exigé) ;
- lot2 :produits vestimentaires ;
- Lot3 :produits d'entretien ménagers ;
- Lot4 : fournitures et pose de rideaux ;
- Lot5 : fournitures de bureau, scolaires et spécifiques ;
- Lot6 : petits matériel et outillages ;
- Lot 7 : acquisition de semences ;
- Lot 8 : acquisition de sources d'énergie ;
- Lot 9 : imprimés administratifs et spécifique ;
- Lot 10 : acquisition de valeurs inactives

II°) SERVICES COURANTS

- Lot 11-entretien et réparation de matériel informatique (autorisation exigé);
- Lot 12-entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues (agrément exigé) ;
- Lot 13-entretien, réparation et mise à jour de logiciels (agrément exigé) ;
- Lot 14-entretien et réparation des équipements électroniques et solaires ;
- Lot 15-fourmiture de pose café et pause déjeuner ;
- Lot 16-décoration de salles.

III°) EQUIPEMENTS

- Lot 17-acquisition et installation d'un transformateur électrique ;
- Lot 18-acquition de matériel et outillage médical ;
- Lot 19-câblage et raccordement électrique ;
- Lot 20-construction de ligne électrique haute tension (agrément exigé);
- Lot 21-matériel et mobiliers de bureau

3-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis est invité à déposer sa proposition sous pli fermé portant uniquement la mention « manifestation d'intérêts N°2025-01/RCEN/PKAD/CR-KSG/M/PRM pour la constitution d'une liste additive de candidats à consulter pour la mise en œuvre des demandes de cotation au profit de la commune de Komsilga en 2025 »et doit contenir les informations et pièces suivantes :

- une lettre de manifestation en précisant le domaine d'activité concerné ;
- une description détaillée de l'entreprise ;
- une copie de l'extrait d'inscription au RCCM ;

-une copie de l'agrément technique ou de l'autorisation du domaine s'il y a lieu.

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la mairie de Komsilga, auprès de la Personne responsable des marchés, tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 16 heures ou en appelant au 70 99 88 10.

5- Les propositions présentées en un(01) original et une(01)copie, devront parvenir ou être remises au Secrétariat général de la mairie ou au service des marchés publics, sis au premier étage du bâtiment R+2 de la mairie de Komsilga ,avant le **25/02/2025, à 09 heures 00 minute.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- La commune de Komsilga se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Alassane OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

Constitution de répertoires des Fournisseurs et prestataires au titre de l'année 2025

**Avis de manifestation d'intérêt
N°2025-01/RCES/PKPL/C.SDG/M/SG du 13 février 2025**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés (PPM) exercice 2025, la commune de Soudougui lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

L'objectif global de cet appel à manifestation est de disposer d'une base de fournisseurs/prestataires/consultants que la commune de Soudougui pourra contacter dans le cadre de consultation restreinte pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et pour la réalisation de services de prestations intellectuelles.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après

- Lot 1 Restauration
- Lot 2 Nettoyage
- Lot 3 Entretien et réparation de matériels informatiques
- Lot 4 Fournitures de bureau, Consommables informatiques,
- Lot 5 Matériels et mobiliers de bureau
- Lot 6 Matériels et outillages scolaires
- Lot 7 Impression de valeurs inactives
- Lot 8 Produit d'entretien ménager
- Lot 9 Entretien et réparation de matériels de transports
- Lot 10 Travaux de réhabilitation de forages
- Lot 11 Travaux de réhabilitation de bâtiment
- Lot 12 Consultation de consultant (suivi contrôle des travaux de bâtiments et forages)

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires 2025 de la commune de Soudougui ». Les offres devront comporter les informations et les pièces ci-après concernant le soumissionnaire.

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt,
- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales
- L'agrément technique en cours de validité dans le domaine s'il y a lieu
- Un contact téléphonique permanent (précisé votre situation géographique)
- Une copie du certificat d'immatriculation d'identifiant unique (IFU)

Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services auprès de la commune de Soudougui sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés Publics (CCAM) de la commune de Soudougui
Tel : 75 48 07 72

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées au bureau du Président CCAM au plus tard **le 26/02/2025 à 09 h 00 minutes**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaines en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

La commune de Soudougui se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêts reçues.
Soudougui, le 13 février 2025

Le Président de la CCAM

César Ismaël SANOU

**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/
PRESTATAIRES DE LA DRICA-CES**

**Avis à manifestation d'intérêt
N° 2025-01-MICA/SG/DRICA-CES du 14 février 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2025, la Direction Régionale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat du Centre-Est souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans la cadre de ses procédures de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

Fournitures / Equipements

Lot 01 Acquisition de produits pour informatiques et péri-informatiques

Prestation de services

Lot 02 Entretien et maintenance de véhicules quatre (04)

Lot 03 Prestation de service de pause-café et pause-déjeuner des rencontres et concertations.

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. La DRICA-CES rappelle aux prestataires qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Régional indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts N° 2025-01-MICA/SG/DRICA-CES du 14 février 2025 pour la constitution d'une base de données des prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au secrétariat de la DRICA-CES sis à l'hôtel administratif/Tenkodogo secteur n°06,

Tél : 70 12 03 60 / 76 69 27 32 / 73 34 99 39, avant **le 26/02/2025, à 10h00 minutes.**

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Imhmourana DEMBELE
Assistant des Affaires Economiques

MISE EN PLACE ET/OU DE DYNAMISATION DES COMITES D'USAGERS DE L'EAU

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-004-/MATM/RCES/GVRNT-TNK/SG
Autorité contractante :

Prestations : Lot unique : Mise en place et/ou de dynamisation des Comités d'Usagers de l'Eau (CUE); agréments demandé : FS, Fsic ou E ; Budget 24 002 000 Francs CFA

1. **Publicité.** La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à la validation du plan de passation des marchés publics par la commission régionale du Centre-Est

2. **Source de financement.** La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est a obtenu des fonds pour la mise en œuvre du Programme National d'Aménagements hydrauliques (PN-AH), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de prestation intellectuelle relatif à la prestation si dessus cités.

A cet effet, le Secrétaire Général de la Région du Centre-Est, Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte de Bureau d'études susceptibles de soumettre des propositions pour les prestations ci-dessus citées dans la région du Centre-Est au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est

3. **Description des prestations. Les services comprennent :**

Lot unique

Le Bureau d'Etudes aura en charge :

- Mettre en place et/ou de dynamiser les Comités des Usagers de l'Eau (CUE) sur trois (03) barrages dans la Région du Centre-Est ;
- Accompagner les trois (03) CUE jusqu'à la reconnaissance officielle ;
- Renforcer les capacités du Bureau Exécutif (BE) des CUE ;
- Equiper les CUE en petits matériels d'entretien des ouvrages hydrauliques
- Organiser un atelier de validation des rapports diagnostic de l'état des lieux des retenue

4. **Critères d'évaluation.**

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Critères/Notes

- 1- Qualification du bureau d'étude dans le domaine des prestations (mobilisation sociale et mise en place des comités de gestion (Présentation du bureau) 05
- 2- La liste du personnel permanent du bureau d'études avec leurs qualifications et expériences certifiée par les services de la CNSS (les CV de ce personnel ne sont pas exigés) 10
- 3- Qualification générale et le nombre de personnel qualifié disponible pour exécuter les prestations (Diplômes, CV et attestation de disponibilité à fournir) :
 - Un Chef de mission : Maitrise en sociologie (trois expériences dans la mobilisation sociale et mise en place des comités de gestion ; 05 points par expérience)
 - Superviseur : Licence en sociologie (Deux expériences dans la mobilisation sociale et mise en place des comités de gestion ; 05 points par expérience)
 - Un ingénieur en génie civil : Master II en génie civil (Deux expériences dans la réalisation et ou diagnostic de l'état physique des barrages ; 05 points par expérience)
 - Trois Animateurs : BEPC (Deux expériences dans la mobilisation sociale et mise en place des comités de gestion ; 5 points par expérience) 65
- 4- Une approche méthodologique générale 20

Total 100

NB : Il est demandé aux candidats de fournir une approche méthodologique ne dépassant pas cinq (05) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières ; et le candidat ayant obtenu la note technique minimale de 70/100 points et ayant proposée l'offre le moins disant sera attributaire du marché.

6. **Informations supplémentaires :** Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est à Tenkodogo.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est au plus tard **le 26/02/2025 à 09 heures 00 minute TU.**

8. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis se fera le même jour à **09h 00mn** en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'administration ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

Le Secrétaire Général,
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Sayouba SAWADOGO
Administrateur Civil
Commandeur de l'Ordre de l'Etalon

Constitution d'une base de données des prestataires / fournisseurs / consultants de la Maison d'Arrêt et de Correction de Koupela

Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2025-001/MJDHRI/DGAP-DRAP-CAF/MAC-KPL

1- Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics (PPM) exercice 2025, la Maison d'Arrêt et de Correction de Koupela lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la consultation de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025, 2026 et 2027.

2- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la Maison d'Arrêt et de Correction de Koupela (MAC-K) pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

3- Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaines
Lot 1	Acquisition de fourniture de bureau
Lot 2	Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques
Lot 3	Entretien et maintenance de tout matériel de transport
Lot 4	Entretien de matériel informatique et péri- informatique
Lot 5	Acquisition de produits d'entretien
Lot 6	Entretien du circuit électrique
Lot 7	Entretien plomberie
Lot 8	Acquisition de vivres et condiments pour les détenus prévenus
Lot 9	Acquisition de médicaments
Lot 10	Entretien et maintenance de machine à moulin

4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention * Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/ fournisseurs/ consultants 2025 de la MAC-K*

5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales,
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu,
- Un contact téléphonique permanent.

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du secrétariat de la Maison d'Arrêt et de Correction de Koupela sise à Koupela.

7- Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 25/02/2025 à 16 heures 00 minute** précise.

8- Le Service de Gestion des Marchés de la Maison d'Arrêt et de Correction de Koupela se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Gestionnaire

Alex Junior KIENDREBEOGO
Contrôleur de Sécurité Pénitentiaire

Constitution d'une base de données des prestataires / fournisseurs/ consultants du District sanitaire de Koupéla au titre des l'exercices budgétaire 2025, 2026 et 2027

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-01/MSHP/RCES/DRSHP-CES/DS-KPL 7**

1- Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Etat et de ses plans de passation de marchés publics exercices 2025, 2026 et 2027, le District sanitaire de Koupéla lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la consultation de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

2- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le District sanitaire de Koupéla (DS-KPL) pourra contacter dans le cadre des ses procédures de demande de cotations/entente directe pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

3- Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

I. Fournitures, Matériels et équipements

- Matières, Matériels et Fournitures
- Matériels, produits et consommables informatique
- Matériel, mobiliers de bureau, de logement et sanitaire
- Autres achats de biens (nourriture, habillement, hébergement)

II. Autres services

- Entretien et maintenance de matériel informatique
- Entretien et maintenance de bâtiments, matériels et mobiliers
- Entretien de véhicules à quatre (04) et deux (02) roues et tout matériel de transport

III. PRESTATION DE SERVICES

- Prestation de services (nettoyage et gardiennage)

4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention * Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/ fournisseurs/ consultants 2025, 2026 et 2027 du DS -KPL

5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,
- Une copie de l'extrait du registres de commerce pour les personnes morales,
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu,
- Un contact téléphonique permanent.

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du secretariat du District sanitaire de Koupéla, dans l'enceinte du CMA de Koupéla ou appelé au numero 70882855 /70361240 .

7- Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **25/02/2025 à 16 heures 00 minute précise.**

8- Le Service de Gestion des Marchés du District sanitaire de Koupéla se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Méda D. Modeste Nestor BEKYONE

**Constitution du repertoire de fournisseurs et prestataires
de la commune de Tensobentenga**

**Avis de manifestation d'intérêt
n°2025-01/RCES/PKRT/CTSB/M/SPRM**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, la Mairie de Tensobentenga lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son repertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025, 2026 et 2027.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires et fournisseurs que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens/services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- Consommables; produit et matériels informatiques ;
- Matières, matériel, fournitures et divers;
- Maintenance et réparation de matériels informatiques ;
- Entretien de bâtiment, de matériels et mobiliers
- Entretien et réparation des engins à deux (02), trois (03) et quatre (04) roues ;
- Fourniture de pause-café et déjeuner ;
- Materiel, outillage et mobilier de bureau, scolaire, médical, électriques et solaires;
- Nettoyage des bâtiments de la mairie ;
- Acquisition de logiciel de comptabilité ;
- Prestation de services ;
- Travaux de batiments et de réalisation de Hangars;
- Réalisation d'ouvrages hydrauliques
- Suivi-contrôle des travaux de bâtiments et d'ouvrages hydrauliques.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la Mairie de Tensobentenga pour l'année 2025, 2026 et 2027 ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Président de la délégation spéciale de la commune de Tensobentenga, indiquant le (s) domaine (s) d'activité du candidat ;
- Etre du domaine principal de soumission ;
- Etre légalement constitué (registre de commerce et du crédit mobilier, certificat de non faillite, une description détaillée de l'entreprise) ;
- L'agrément technique du domaine s'il ya lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invités à les compléter avec les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne responsable des marchés de la Mairie de Tensobentenga, contact : 74524811.

Les offres ou les pièces à compléter devront être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 25/02/2025 à 16 heures 00 minute précise.**

La Mairie de Tensobentenga se reserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le President de la commission communale
d'attribution des marchés**

K. Brice Christian Armand WEDRAOGO
Secrétaire Administratif

Constitution d'une base de données des prestataires / fournisseurs/ consultants du Haut-commissariat de Koupéla

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N °2025-01/MATM/RCES/PKRT/HC-KPL**

1- Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Etat et de son plan d'action exercice 2025, le Haut-commissariat de Koupéla lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025 2026 et 2027.

2- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le Haut-commissariat de Koupéla pourra contacter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services.

3- Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :
N° de lot Domaine

I. MATIÈRES, MATÉRIELS ET FOURNITURE

Lot 1 Acquisition de fournitures de bureau

Lot 2 Acquisition de produits pour informatique et péri informatique

Lot 3 Acquisition de produit d'entretien

IV. AUTRES ACHATS DE BIEN

Lot 4 Fête reception à caractère habituel

V. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Lot 5 Entretien de bâtiment

Lot 6 Entretien et réparation de Véhicule à quatre(04) roues

Lot 7 Entretien et réparation de Véhicule à deux(02) roues

Lot 8 Entretien et maintenance de Produits informatique et péri- informatique

VI. PRESTATION DE SERVICE

Lot 9 Nettoyage du bâtiment

Lot 10 Circuit Eau et électricité

4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention * Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/ fournisseurs 2025 du Haut-commissariat de Koupéla.

5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

Le domaine principal de soumission

Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,

Une copie de l'extrait du registres de commerce pour les personnes morales,

L'agrement technique dans le domaine s'il y a lieu,

Un contact téléphonique permanent.

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Service Administratif et financier du Haut-commissariat ou appelé au numero 74 90 65 05.

7- Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 25/02/2025 à 16 heures 00 minute précise.**

8- Le Service Administratif et Financier du Haut-commissariat de Koupéla se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Responsable Administratif et Financier

Raymond KABORE

DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU CENTRE-EST (DREA-CES)

REALISATION D'ACTIVITES D'IMS EN HYGIENE ET ASSAINISSEMENT DANS LA REGION DU CENTRE-EST ET DU SUIVI-CONTROLE DES TRAVAUX DE REALISATION DE TRENTE QUATRE (34) LAVOIRS PUISARDS DANS LA REGION DU CENTRE-EST

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGE POUR

Autorité contractante :

Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est (DREA-CES)

Avis à manifestation d'intérêt

N°2025-003-/MATM/RCES/GVRNT-TNK/SG

Prestations :

Lot 1 : Mise en œuvre de l'ATPC ; (type d'agréments demandé AP. Budget 20 000 000 Francs CFA)

Lot 2 : Suivi contrôle des travaux de réalisation de trente-quatre (34) lavoirs puisards dans la région du Centre-Est ; (type d'agréments demandé Aac/Ac ; Budget 1 000 000 Francs CFA)

1. Publicité. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à la validation du plan de passation des marchés publics par la commission régionale du Centre-Est.

2. Source de financement : Budget de l'Etat, exercice 2025.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est a obtenu des fonds pour la mise en œuvre du Programme National de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de prestation intellectuelle relatif aux lots cités ci-dessus.

A cet effet, le Secrétaire Général de la Région du Centre-Est, Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte de Bureau d'études susceptibles de soumettre des propositions pour les prestations ci-dessus citées dans la région du Centre-Est au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est.

3. Description des prestations. Les services comprennent :

LOT 1

PHASE 1 : AVANT LA REALISATION DES OUVRAGES

ETAPE 1 INFORMATION ET PLANIFICATION DES TRAVAUX

- Information préalable au autorité communales des 10 villages;
- Information préalable des villages.

ETAPE 2 SITUATION DE REFERENCE

- Etat des lieux AEUE des villages;
- Etat des lieux AEUE dans les écoles;
- Etat des lieux AEUE dans les institutions;
- Etat des lieux AEUE dans les lieux publiques.

ETAPE 3 SENSIBILISATION

- Elaboration des messages clés;
- Sensibilisation par thème;
- Déclenchement/relance de l'Assainissement Total Piloté par la communauté;

ETAPE 4 ORGANISATION

- Mise en place du Comité d'Assainissement Villageois ou quartier (CAV/Q) ;
- Organisation de la contribution des bénéficiaires ;
- L'équipement de CAV/Q en outils de sensibilisation (boîtes à images et DLM);
- Dotation en kit d'images complet pour la sensibilisation des CAV/Q;
- Elaboration des plans d'actions au niveau communautaire ;
- Appui à la commune pour le choix du mode de gestion des latrines publiques ;

ETAPE 5 FORMATION DES ACTEURS IMPLIQUES

- Formation des acteurs de l'administration communale ;
- Formation des Conseils Villageois de Développement ;
- Formation des maçons/vidangeurs ;
- Formation des Hygiénistes/Relais Communautaires ;
- Formation des Enseignants ;
- Formation des Agents CSPS.

PHASE 2 PENDANT LA REALISATION DES OUVRAGES

ETAPE 1 PROMOTION DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT FAMILIAL

- Suivi après déclenchement/relance de l'ATPC ;
- Suivi de la construction des latrines.

ETAPE 2 PROMOTION DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT PUBLIC

- Formation des gestionnaires des latrines publiques.

ETAPE 3 PROMOTION DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

- Sensibilisation à la promotion de l'hygiène et de l'assainissement;
- Formation des APE/AME, COGES et Mentors;
- Mise en place du club de santé scolaire.

PHASE 3 APRES LA REALISATION DES OUVRAGES

ETAPE 1 IEC ET SUIVI-EVALUATION DE L'ASSAINISSEMENT FAMILIAL

- Réception des ouvrages d'assainissement ;
- Visite à domicile par les hygiénistes ;
- Suivi-évaluation des hygiénistes ;
- Déclaration de l'état de Fin de Défécation à l'Air Libre ;
- Suivi-évaluation des changements de comportement.

ETAPE 2 IEC ET SUIVI-EVALUATION DE L'ASSAINISSEMENT PUBLIC

- Suivi-évaluation de l'utilisation des ouvrages et de la gestion des ouvrages par les gestionnaires.

ETAPE 3 IEC ET SUIVI-EVALUATION DE LA PHA SCOLAIRE

- Suivi-évaluation des activités de PHA scolaire ;
 - Suivi-évaluation des changements de comportement.
- En plus de ces obligations, le bureau d'étude aura en charge là :
- Coordination des activités d'IMS ;
 - Participation aux réceptions provisoires des travaux et d'établir les procès-verbaux correspondants ;
 - Préparation et transmission de compte rendu hebdomadaires des activités menées ;
 - Préparation et transmission des rapports d'avancement mensuels d'activités ;
 - Avoir un cahier de chantier et assurer le rapportage ;
 - Organisation et supervision de la mise en œuvre des activités conformément aux programmes approuvés ;
 - Participation du bureau d'études à toutes rencontres initiées par le Maître d'ouvrage dans le cadre de l'exécution du projet.

LOT 2

Le Bureau de contrôle aura en charge :

- Assurer la qualité des ouvrages à fabriquer en :
 - Veillant à la qualité des matériaux (ciment, fer, agrégat et eau)
 - Faisant une réception des matériaux avant toute utilisation ;
 - Veillant au respect des dosages recommandés ;
 - Veillant au respect des dimensions lors de la construction ;
 - Veillant au respect du personnel et du matériel exigé par les dossiers d'appel d'offres.

Prestations intellectuelles

- Organiser les réunions de chantiers et assurer le rapportage ;
- Avoir un cahier de chantier et assurer le rapportage ;
- Géo-référencer les ouvrages ;
- Dresser des PV pour toute irrégularité observée sur le terrain et faire parvenir une copie à la DREA sous 24 heures;
- Etablir un rapport hebdomadaire à transmettre à la DREA ;
- Rendre compte à l'administration de l'avancement et des difficultés des chantiers ;
- Etablir et viser les attachements des différents décomptes des entreprises.

En plus de ces obligations, le bureau de contrôle aura en charge là :

- Participation aux réceptions provisoires des travaux et d'établir les procès-verbaux correspondants ;
- Préparation et transmission de compte rendu hebdomadaires des activités menées ;
- Préparation et transmission des rapports d'avancement mensuels d'activités ;
- Participation du bureau de contrôle à toutes rencontres initiées par le Maître d'ouvrage dans le cadre de l'exécution du projet.

4. Critères d'évaluation.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Critères	Notes				
1- Le nombre d'années d'expérience (un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel)	05				
Moins de 5ans 03 pts					
Plus de cinq (05) ans 05 pts					
2- Qualification du bureau d'étude dans le domaine des prestations durant les cinq dernières années 2019-2023 (joindre les copies des pages de garde des marchés revêtu du sceau du contrôle financier et les pages de signature des marchés, les attestations de bonne fin)	15				
03 points par expériences					
3- L'attestation du chiffre d'affaires des cinq (05) dernières années 2019-2023 ou depuis sa date de création pour les bureaux nouvellement créés certifié par le service des impôts	05				
4- La liste du personnel permanent du bureau d'études avec leurs qualifications et expériences certifiée par les services de la CNSS	05				
5- Une brève méthodologie de 2 pages maximum pour décrire le déroulement des activités et la compréhension du TDR	15				
6- Qualification générale et le nombre de personnel professionnels (Diplômes, CV et attestation de disponibilité à fournir) pour chacun des lots	55				
Personnel LOT 1 (55 points)					
Lot 1					
Poste		Diplôme / spécialité	Années d'expérience générale	Projets similaires	Notation
Un chef de mission sociologue		Diplôme de maîtrise en sociologie	05 ans	Trois (3) missions similaires sur des activités d'IMS en tant que chef de mission	<u>15 points</u> Expérience générales = 3pts Projet = 4pts/projet (Total 12 pts)
Deux (02) superviseurs d'IMS en hygiène et assainissement		Technicien Supérieur en hygiène et assainissement	05 ans	Deux (2) projets dans la conduite des activités d'IMS en hygiène et assainissement en tant que superviseur	<u>10 points</u> Expérience générales = 4 pts Projet = 3 pts/projet (Total 6 pts)
Association locale			03 ans	Deux (2) projets d'animation sur l'hygiène et assainissement	<u>30 points</u> Expérience générales = 1pts/ animateurs (total 6pts) Expériences similaires=2pts/expérience soit (total 04 pts/ animateurs)
Lot 2					
Poste		Diplôme / spécialité	Années d'expérience générale	Projets similaires	Notation
Un chef mission		Diplôme d'ingénieur des travaux du génie rural	05 ans	Trois (3) missions similaires en tant que chef de mission	<u>15 points</u> Expérience générales = 3pts Projet = 4pts/projet (Total 12 pts)
un (01) superviseur	Technicien Supérieur en hydraulique	05 ans	Deux (2) projets en tant que superviseur	<u>10 points</u> Expérience générales = 4 pts Projet = 3 pts/projet (Total 6 pts)	
Deux (02) Contrôleur 0 pied d'œuvre	BEP génie civil	10 ans	Cinq (5) projets en tant que contrôleurs	<u>30 points</u> Expérience générales = 1pts/ animateurs (total 6pts) Expériences similaires=2pts/expérience soit (total 04 pts/ animateurs)	
Total					100

Prestations intellectuelles

NB : Il est demandé aux candidats de fournir une approche méthodologique ne dépassant pas cinq (05) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Tous les candidats sont invités à déposer leurs offres techniques et financières.

5. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières ; et le candidat ayant obtenu la note technique minimale de 70/100 points et ayant proposé l'offre la moins disant sera attributaire du marché

6. Informations supplémentaires : Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est à Tenkodogo.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre-Est au plus tard le **10/03/2025 à 9 heures 00 minute TU**.

8. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis se fera le même jour à 09h 00mn en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'administration ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

*Le Secrétaire Général de la Région du Centre-Est
Président de la CRAM*

Sayouba SAWADOGO
Administrateur Civil
Commandeur de l'Ordre de l'Etalon

Constitution d'une base de données de fournisseurs /prestataires de la DPEPS du Sanguïé pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, la Direction Provinciale des Enseignements Post-Primaire et Secondaire du Sanguïé, souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de cotation pour les domaines ci-après :

Numéro du lot Domaines

I-Fournitures et équipements

- Lot 1 Fournitures de bureau
- Lot 2 Produits et matériels d'entretien
- Lot 3 Produits informatiques et péri-informatiques
- Lot 4 Cartes de recharge
- Lot 5 Photocopieur
- Lot 6 Mobilier de bureau
- Lot 7 Matériels informatiques

II-Prestations de services

- Lot 7 Entretien et réparation de véhicules à deux roues
- Lot 8 Entretien et maintenance matériels informatiques et péri-informatiques
- Lot 9 Fourniture de Pause-café et pause-déjeuner

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La Direction Provinciale des Enseignements Post-Primaire et Secondaire du Sanguïé rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé une offre de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation devront produire un dossier composé de :

- 1- une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Provincial des Enseignements Post-Primaire et Secondaire du Sanguïé indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi
- 3- une copie du registre de commerce ou de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines 0§ qui exigent la possession d'un tel document

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPS du Sanguïé au plus tard **le 25/02/2025 à 09 heures GMT.**

Le Directeur provincial

Hyacinthe YAMEOGO

Inspecteur de l'Enseignement Secondaire

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires
De la Direction Provinciale de la Jeunesse et de l'Emploi de Pô pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt
N° 2025-01 MSJE/SG/DRCS/DP-NHR**

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits délégués, Gestion 2025, la Direction Provinciale de la Jeunesse et de l'Emploi de Pô souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens, services et travaux dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci-après :

N° de Lot Domaines

FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

Lot 1 Fournitures de bureau

PRESTATION DE SERVICES COURANT

Lot 1 Entretien et maintenance des machines de bureau

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La Direction Provinciale rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Haut-Commissaire de la province du Nahouri indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat particulier de la Direction Provinciale de Pô au plus tard **le 25/02/2025**. Contact : 66 87 71 80 / 78 94 13 50.

**Le Gestionnaire des crédits délégués
de la Direction Provinciale de la Jeunesse de Pô**

BONKOUNGOU Raogo Pierre
Instructeur Spécialisé de Jeunesse et d'Education Permanente

Constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025_001/MATM/SG/DRM-REST/SAF
Financements : - Budget de l'Etat, exercice 2025**

Dans le cadre de l'exécution par anticipation du plan de passation des marchés publics (PPM) ; exercice 2025 la Direction Régionale de la Mobilité de l'Est (DRM-Est) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la DRM-Est pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour des prestations de service et divers.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Nombre de lots Objets/natures des acquisitions et prestations

Lot 1 : Domaine des Fournitures et équipements Acquisition de fournitures de bureau
Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques
Acquisition de produits d'entretien
Acquisition de pièces de rechange pour véhicules à 4 roues

Lot 2 : domaine des Prestations de services et services courants Nettoyage et entretien de bâtiments
Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques
Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues
Prestation de service de restauration (pause-café/ déjeuner)

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires/consultants pour l'exercice budgétaire 2025 de la DRM-Est.

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou les CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un contact téléphonique fonctionnel ;
- Les preuves des expériences.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du chef du service de la gestion des finances de la DRM-Est. Téléphone : 73 38 10 58

Les offres devront être libellées en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées à l'adresse ci-dessus indiquée, une semaine après la date de publication.

Le service de la gestion des finances de la DRM-Est se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Chef de Service Administratif et Financier

ALASSANE OUEDRAOGO

Constitution de son répertoire des fournisseurs et de prestataires à consulter pour l'exercice 2025

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-01/MS/R-EST/DRS/DS-BGD
Financement : Budget de l'État, exercice 2025**

Dans le cadre de l'exécution par anticipation du Plan de Passation des Marchés publics (PPM), exercice 2025, le District Sanitaire de Bogandé lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et de prestataires à consulter pour l'exercice 2025.

L'objectif principal de cet avis d'appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et de prestataires qualifiés que le District Sanitaire de Bogandé pourra consulter dans le cadre des procédures de cotation.

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau ; Acquisition de produits d'entretien ; Acquisition de produits et matériels de protection ; Acquisition de divers imprimés ; Acquisition de vivres ; Acquisition de mobiliers de bureaux ;
- Lot 2 : Entretien et maintenance des panneaux solaires * Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- Lot 3 : Acquisition de produits et consommables informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
- Lot 4 : Acquisition de réactifs et consommables médicaux (agrément exigé) ;
- Lot 5 : Acquisition de matériels spécifiques informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
- Lot 6 : Acquisition de matériels médico techniques et fournitures spécifiques (agrément exigé) ;
- Lot 7 : Entretien et maintenance de bâtiments intérieur-extérieur (agrément exigé) ;
- Lot 8 : Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues (agrément exigé) ;
- Lot 9 : Entretien et maintenance de matériels informatiques (agrément exigé) ;
- Lot 10 : Gardiennage de bâtiments (agrément exigé) ;
- Lot 11 : Nettoyage des locaux ;
- Lot 12 : Acquisition de matériels informatiques de bureaux (agrément exigé) ;

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice budgétaire 2025 du District sanitaire de Bogandé ».

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Le lot concerné pour la soumission ;
- Une description détaillée du domaine d'activité ;
- Une copie du numéro IFU ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Les preuves des expériences s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Responsable Administratif et Financier du District Sanitaire de Bogandé aux numéros suivants : 77 26 60 10 / 71 85 27 59

Les offres devront être rédigées en langue française en deux (02) exemplaires dont un original et une (01) copie et déposées auprès du bureau administratif et financier du District Sanitaire de Bogandé au plus tard **le 24 février 2025 à 09 heures 00 minute** précises. Le District Sanitaire de Bogandé se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Responsable Administratif et Financier

OUOBA Jacques
Administrateur des Services de Santé

Constitution de son répertoire des fournisseurs et de prestataires à consulter pour l'exercice 2025

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025_01/MS/REST/DRS-E/DS-MN
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM), exercice 2025, le District Sanitaire de Manni lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs / prestataires pour l'exercice 2025.

L'objectif principal de cet avis d'appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le District Sanitaire de Manni pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour l'exécution des prestations de services et divers.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau ; Acquisition de produits d'entretien ; Acquisition de produits et matériels de protection ; Acquisition de divers imprimés administratifs ; Acquisition de vivres ; Acquisition de mobiliers de bureaux ;
Lot 2 : Entretien et maintenance de climatiseurs ;
Lot 3 : Acquisition de produits et consommables informatiques et péri-informatiques (agrément exigé)
Lot 4 : Acquisition de réactifs et consommables de laboratoires (agrément exigé) ;
Lot 5 : Acquisition de matériels informatiques (agrément exigé) ;
Lot 6 : Acquisition de matériels médico techniques (agrément exigé) ;
Lot 7 : Entretien et maintenance de bâtiments intérieur-extérieur (agrément exigé)
Lot 8 : Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues (agrément exigé) ;
Lot 9 : Entretien et maintenance de matériels informatiques (agrément exigé) ;
Lot 10 : Nettoyage des locaux.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice budgétaire 2025 du District Sanitaire de Manni ».

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Le lot principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Une copie du numéro IFU ;
- Un contact téléphonique fonctionnel ;

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Responsable Administratif et Financier au District Sanitaire de Manni. Téléphone : 76 87 47 89/ 70 56 04 28 ;

Les offres devront être libellés en langue française et comporteront copies (02) exemplaires dont un original et une (01) copie et déposés au Bureau Administratif et Financier du District Sanitaire de Manni au plus tard **le 24 février 2025 à 09 heures 00 minutes précises.**

Le District Sanitaire de Manni se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Responsable Administratif et Financier

Hamado BANDE /-
Gestionnaire des services de santé

Constitution de son répertoire des fournisseurs et de prestataires à consulter pour l'exercice 2025

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025_001/MJDHRI/CAF/TGI-BGD
Financement : Budget de l'État, exercice 2025**

Dans le cadre de l'exécution par anticipation du Plan de Passation des Marchés publics (PPM), exercice 2025, le Tribunal de Grande Instance de Bogandé lance un avis d'appel à manifestation d'intérêts en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et de prestataires à consulter pour l'exercice 2025.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et de prestataires que le Tribunal de Grande Instance de Bogandé pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation.

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau ;
- Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques (agrément exigé) ;
- Lot 3 : Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique (agrément exigé) ;
- Lot 4 : Acquisition de produits d'entretien ;
- Lot 5 : Travaux de plomberie sanitaire ;
- Lot 6 : Entretien et maintenance du circuit électrique ;
- Lot 7 : Entretien et maintenance des véhicules à quatre (04) roues (agrément exigé) ;
- Lot 8 : Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique (agrément exigé) ;
- Lot 9 : Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- Lot 10 : Entretien et maintenance de bâtiments intérieur-extérieur (agrément exigé) ;
- Lot 11 : Nettoyage de la cour et des bureaux.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice budgétaire 2025 du TGI Bogandé ».

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Le lot principal de soumission ;
- Une description détaillée du domaine d'activité ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ou le CV pour les personnes physique ;
- Une copie du N°IFU ;
- Un contact téléphonique permanent ;
- Les preuves des expériences s'il y a lieu.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Greffier en chef, Chef de greffe du Tribunal de Grande Instance de Bogandé aux numéros suivants : 70-61-00-82 / 76 74 82 98.

Les offres devront être rédigées en langue française en deux (02) exemplaires dont un original et une (01) copie et déposées auprès du Greffier en chef, Chef de greffe du Tribunal de Grande Instance de Bogandé au plus tard **le 25/02/2025 à 09 heures 00 minute précises.**

Le Tribunal de Grande Instance de Bogandé se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Chef de greffe

Maître D. Maurice DIAPA/-
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025 - 01 /MEEA/REST/DREF-Est
Financements : - Budget de l'Etat sur crédit délégués exercice 2025
- Régie d'avance exercice 2025**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) ; exercice 2025 la Direction Régionale des Eaux et Forêts de l'Est (DREF-EST) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2025.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la DREF-EST pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour des prestations de service et divers.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Nombre de lots Objets/natures des acquisitions et prestations

Lot 1 : Domaine des Fournitures et équipements

- Acquisition de fournitures de bureau au profit de la DREF-Est ;
- Acquisition de consommables informatique et péri-informatique au profit de la DREF-Est ;
- Acquisition de produits d'entretien au profit de la DREF-Est ;
- Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de la DREF-Est.

Lot 2 : domaine des Prestations de services et services courants

- Entretien de bâtiment administratif (intérieur et extérieur) au profit de la DREF-Est ;
- Entretien et réparation de véhicules à 2 roues au profit de la DREF-Est ;
- Entretien et réparation de véhicules à 4 roues au profit de la DREF-Est ;
- Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique au profit de la DREF-Est ;
- Entretien et maintenance de réfrigérateurs et des climatiseurs au profit de la DREF-Est ;
- Entretien de bâtiment administratif (intérieur et extérieur) au profit de la DREF-Est ;

Lot 3 : domaine des Prestations intellectuelles

Un consultant pour le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs de la DREF, DPEF/Gourma et du SDEF de Fada N'Gourma

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice budgétaire 2025 de la DREF- Est ».

Les offres techniques des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un contact téléphonique fonctionnel ;

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du chef du service de la gestion des finances de la DRE- Est sise au secteur 03 de Fada N'Gourma. Téléphone : 74 95 48 28/70 89 97 56.

Les offres devront être libellés en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposés à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 24 février 2025 à 10heures 00 minutes précises.**

Le service de la gestion des finances de la DRE de l'Est se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Chef de Service Financier

Justin YAMEOGO

Lieutenant des Eaux et Forêts

**CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE PRESTATAIRES ET DE FOURNISSEURS
A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATION AU PROFIT DU DISTRICT
SANITAIRE DE N'DOROLA AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

**MANIFESTATION D'INTERET
N° 2025-02/MS/SG/DRS-HBS/DS-N'DOROLA**

Dans le cadre de l'exécution des crédits délégués gestion 2025, le district sanitaire de N'Dorola lance un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation.

Financement : Le financement est assuré par le Budget de l'Etat gestion 2025.

1. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

2. Description des prestations

La nature des prestations se compose comme suit :

- Acquisition de matériels informatiques de bureau ; (agrément technique exigé).

3. Composition du dossier

Les entreprises intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au RAF du District Sanitaire de N'Dorola ;
- Une description détaillée du domaine d'activité ;
- Être légalement constitué (registre de commerce et de crédit mobilier) ;
- L'agrément technique s'il y a lieu ;
- Une adresse complète (téléphone, Boite postale Email, Fax etc.) ;

4. Dépôts des offres et ouvertures des plis

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en deux exemplaires un original et une copie devront être reçues sous plis fermé au service administratif et financier avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs en vue de demandes de cotation au profit du District Sanitaire de N'Dorola » au plus tard le **05 mars 2025 à 10h00 TU**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite. En cas d'envoi par la poste, ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

5. Renseignements :

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Responsable administratif et Financier du District Sanitaire de N'Dorola ; téléphone : 56 71 53 11/63 03 51 27.

6. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

La Présidente de la CAM

Safiatou TIENDREBEOGO
Administrateur des Services de Santé

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Kéné Dougou pour l'année 2025

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-02/RHBS/DRAHSN-HBS/DPAHSN-Kéné Dougou**

Dans le cadre de l'exécution de son budget, Gestion 2025, la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Kéné Dougou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs de biens dans le cadre de ses procédures de demande de cotations dans le domaine ci-après :

N° de Lot Domaine

PRESTATION DE SERVICES

Unique Nettoyage de bâtiments

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Kéné Dougou rappelle aux fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Kéné Dougou;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Kéné Dougou au plus tard **le 05 mars 2025 à 09H00**

Contacts : 70 37 44 30 / 65 00 08 99

Le Gestionnaire

ZERBO Charles Dieudonné
Educateur Social

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Legmoïn pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt :
N°2025-01/R.SUO/P.NBL/CLGM/CCAM
Financement : Budget Communal Gestion 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Gestion 2025, la commune de Legmoïn lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la commune de Legmoïn pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot Domaine

1. Produit et consommable informatique
2. Produit d'entretien ménager
3. Fourniture de bureau
4. Matériel informatique de bureau
5. Matériel et mobilier de bureau
6. Pause-café et pause déjeuner
7. Nettoyage de bâtiments
8. Entretien et réparation de véhicules à 4 roues.
9. Entretien et réparation de véhicules à 2 roues
10. Électrification solaire
11. Entretien de bâtiments
12. Maintenance et réparation de matériel informatique
13. Impression de valeur inactive
14. Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
15. Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :

- Être légalement constitué;
- Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Legmoïn précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la commune de Legmoïn sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Legmoïn pour l'année 2025 ainsi que la précision du lot concerné ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du Secrétaire General de la commune de Legmoïn au plus tard **le 25/02/2025 à 09 heures GMT.**

9. La commune de Legmoïn se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marchés

Yacouba KABORE
Adjoint Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Batié pour l'année 2025

**Avis à manifestation d'intérêt :
N°2025-01/R.SUO/P.NBL/CBAT/CCAM
Financement : Budget Communal Gestion 2025.**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Gestion 2025, la commune de Batié lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la commune de Batié pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot Domaine

1. Produit et consommable informatique
2. Produit d'entretien ménager
3. Fourniture de bureau
4. Petit matériel, outillage et mobilier
5. Matériel informatique de bureau
6. Pause-café et pause déjeuner
7. Produit alimentaire
8. Nettoyage de bâtiments
9. Entretien et réparation de véhicules à 4 roues.
10. Entretien et réparation de véhicules à 2 roues
11. Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
12. Maintenance et réparation de matériel informatique
13. Impression de valeurs inactives
14. Imprimés administratifs et de reliure
15. Travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
16. Travaux de réalisation et de réhabilitation de forages
17. Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
18. Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :

- Être légalement constitué;
- Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Batié précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la commune de Batié sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Batié pour l'année 2025 ainsi que la précision du lot concerné ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Batié au plus tard **le 25/02/2025 à 09 heures GMT.**

9. La commune de Batié se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marchés

Abou-Bakari TRAORE
Secrétaire Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Boussoukoula pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt :
N°2025-01/R.SUO/P.NBL/CBSKLA/CCAM
Financement : Budget Communal Gestion 2025.

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Gestion 2025, la commune de Boussoukoula lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la commune de Boussoukoula pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot Domaine

1. Produit et consommable informatique
2. Produit d'entretien ménager
3. Fourniture de bureau
4. Petit matériel, outillage et mobilier
5. Mobiliers scolaires et sanitaires
6. Pause-café et pause déjeuner
7. Électrification solaire
8. Nettoyage de bâtiments
9. Gardiennage des locaux de la mairie
10. Entretien et réparation de véhicules à 4 roues.
11. Entretien et réparation de véhicules à deux roues et trois roues
12. Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
13. Entretien de bâtiments
14. Maintenance et réparation de matériel informatique
15. Impression de valeur inactive
16. Impression et reliure de documents administratifs
17. Travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
18. Travaux de réalisation et de réhabilitation de forages
19. Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
20. Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :

- Être légalement constitué;
- Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Boussoukoula précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la commune de Boussoukoula sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Boussoukoula pour l'année 2025 ainsi que la précision du lot concerné ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du Secrétaire General de la commune de Boussoukoula au plus tard **le 25/02/2025 à 09 heures GMT.**

9. La commune de Boussoukoula se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Secrétaire General,
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

Bruno ZONGO
Secrétaire Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Kpuéré pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt :
N°2025-01/R.SUO/P.NBL/C.KPR/CCAM du 12/02/2025
Financement : Budget Communal Gestion 2025.

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Gestion 2025, la commune de Kpuéré lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la commune de Kpuéré pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1.	Produit et consommable informatique
2.	Produit d'entretien ménager
3.	Fourniture de bureau
4.	Matériel informatique de bureau
5.	Petit matériel, outillage et mobilier
6.	Matériels et mobiliers scolaires
7.	Pause-café et pause déjeuner
8.	Produit alimentaire
9.	Nettoyage de bâtiments
10.	Entretien et réparation de véhicules à 4 roues.
11.	Entretien et réparation de véhicules à 2 roues
12.	Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
13.	Entretien de bâtiments
14.	Maintenance et réparation de matériel informatique
15.	Impression de valeur inactive, de divers documents
16.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
17.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :

- Être légalement constitué;
- Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Kpuéré précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la commune de Kpuéré sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Kpuéré pour l'année 2025 ainsi que la précision du lot concerné ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Kpuéré au plus tard **le 25/02/2025 à 09 heures GMT**.

9. La commune de Kpuéré se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marchés

Guesbamba Cyprien SABA
djoint Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Midebdo pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt :
N°2025-01/R.SUO/P.NBL/CMIDEB/CCAM
Financement : Budget Communal Gestion 2025.

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Gestion 2025, la commune de Midebdo lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la commune de Midebdo pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1.	Produit et consommable informatique
2.	Produit d'entretien ménager
3.	Fourniture de bureau
4.	Petit matériel, outillage et mobilier
5.	Matériels et fournitures spécifiques
6.	Pause-café et pause déjeuner
7.	Nettoyage de bâtiments
8.	Entretien et réparation de véhicules à 4 roues.
9.	Entretien et réparation de véhicules à 2 roues
10.	Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
11.	Entretien de bâtiments
12.	Maintenance et réparation de matériel informatique
13.	Impression de valeur inactive
14.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
15.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :
 Être légalement constitué;
 Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
 Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:
• Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Midebdo précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
• Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
• Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
• Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
• Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la commune de Midebdo sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Midebdo pour l'année 2025 ainsi que la précision du lot concerné ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Midebdo au plus tard **le 25/02/2025 à 09 heures GMT.**

9. La commune de Midebdo se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marchés

Abdoul-Aziz WANGA
Adjoint Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Legmoïn pour l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt :
N°2025-01/R.SUO/P.NBL/CLGM/CCAM
Financement : Budget Communal Gestion 2025.

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Gestion 2025, la commune de Legmoïn lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la commune de Legmoïn pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1.	Produit et consommable informatique
2.	Produit d'entretien ménager
3.	Fourniture de bureau
4.	Matériel informatique de bureau
5.	Matériel et mobilier de bureau
6.	Pause-café et pause déjeuner
7.	Nettoyage de bâtiments
8.	Entretien et réparation de véhicules à 4 roues.
9.	Entretien et réparation de véhicules à 2 roues
10.	Électrification solaire
11.	Entretien de bâtiments
12.	Maintenance et réparation de matériel informatique
13.	Impression de valeur inactive
14.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
15.	Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :

- Être légalement constitué;
- Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Legmoïn précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la commune de Legmoïn sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Legmoïn pour l'année 2025 ainsi que la précision du lot concerné ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du Secrétaire General de la commune de Legmoïn au plus tard le **25/02/2025 à 09 heures GMT.**

9. La commune de Legmoïn se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marchés

Yacouba KABORE
Adjoint Administratif



Burkina Faso

Ouagadougou, le

13 FEV 2025

Le Premier Ministre

2025-028

N° /PM/CAB

A

Toute Autorité Contractante
OUAGADOUGOU

Objet : promotion des savons produits localement

Par décret n°2024-0507/PRES-TRANS du 10 mai 2024, Son Excellence Monsieur le Président du Faso procédait à la promulgation de la loi n°005-2024/ALT du 20 avril 2024 portant réglementation générale de la commande publique au Burkina Faso. Cette loi consacre l'introduction des achats publics durables dans notre système national pour un développement endogène réel basé non seulement sur la valorisation du contenu local mais aussi sur le mécanisme de rénovations des marchés publics au profit des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Dans sa politique de soutien aux producteurs locaux en vue de développer l'économie nationale, le gouvernement entreprend des actions visant à faciliter la production et l'écoulement des produits fabriqués localement.

Dans cette optique, des structures associatives notamment féminines produisent et valorisent au quotidien, le savon, sous divers conditionnements, au profit des populations des villes et des campagnes.

Ainsi, pour un développement endogène réel, les autorités contractantes dans le cadre de leur approvisionnement, sont tenues d'acheter en priorité les savons boule, poudre ou liquide produits localement.

Par ailleurs, pour les acquisitions homogènes de savons, les autorités contractantes doivent recourir à l'arrêté portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables, qui offre une base réglementaire pour recourir à la procédure d'entente directe avec les acteurs œuvrant dans ce domaine, sans avis ni autorisation préalable.

J'attache du prix au respect des dispositions de la présente.

Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

Officier de l'Ordre de l'Espoir





La célérité dans la transparence